ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE BENI MELLAL – KHENIFRA

MONOGRAPHIE DELA PROVINCE FQUIH BEN SALAH

Mars 2018

Sommaire

INTRODUCTION 5

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA PROVINCE 6

I .1. Localisation géographique 7

I.2. Découpage administratif et communal 8

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES 11

II.1. Evolution de la population totale, urbaine et rurale (2004-2014) 12

II.2. Répartition de la population par sexe et par âge 14

II.2.1 Répartition par sexe 14

II.2.2 Répartition par âge 14

II.3. Etat matrimonial 16

II.4. L'âge moyen au 1er mariage 17

II.5. Taux de célibat à l'âge de55 ans 19

II.6.Fécondité 20

II.6.1. Fécondité générale 20

II.6.2. Fécondité par âge 20

CHAPITRE III :NIVEAU D'INSTRUCTIONDE LA POPULATION 22

III.1. Analphabétisme 23

III.2. Scolarisation 24

III.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans 24

III.2.2. Niveau d'instruction de la population non scolarisée 24

III.3. Langues lues et écrites 26

CHAPITRE IV :ACTIVITE ET CHOMAGE 27

IV.1. Activité et chômage 28

IV.1.1. Population active et taux d'activité net 28

IV.1.2. Taux d'activité selon l'âge et le sexe 29

IV.2. Taux de chômage 31

IV.3. Population active selon la situation dans la profession 32

CHAPITRE V : EVOLUTION FUTURE DE LA POPUALTION 34

V.1. Evolution de la population par milieu et par commune 35

V.2.Taux d'urbanisation 36

V.3.Rapports demasculinité 37

V.4. Evolution de la population selon les grands groupes d'âge 37

V.5.Rapport dedépendance 38

CHAPITRE VI : MENAGES ET LEURSCONDITIONS D'HABITATION 40
VI.1. Evolution des effectifs de ménages 41
VI.2. Conditions d'habitation des ménages 42
VI.2.1. Conditions d'habitations des ménages en milieu urbain 42
VI.2.2. Conditions d'habitations des ménages en milieu rural 43
VI.3. Accès aux routes goudronnées (milieu rural) 45
VI.4. Pauvreté 46
VI.4.1 Seuil de pauvreté monétaire 46
VI.4.2 Taux de pauvreté monétaires 47
VI.4.3 La vulnérabilité monétaire 49
CHIPTREVII : SECTEURS SOCIAUX 50
VII.1.Enseignement 51
VII.1.1.Enseignement préscolaire 51
VII.1.1.1.Ecoles coraniques 51
VII.1.1.2. Enseignement préscolaire moderne privé 51
VII.1.2 Enseignement primaire 51
VII.1.2.1 Enseignement primaire public 51
VII.1.2.2 Enseignement primaire privé 52
VII.1.3 Enseignement secondaire collégial 52
VII.1.3.1 Enseignement secondaire collégial public 52
VI.1.3.2 Enseignement secondaire collégial privé 52
VII. 1.4 Enseignement secondaire qualifiant 53
VII. 1.4.1 Enseignement secondaire qualifiant public 53
VII.1.4.2 Enseignement secondaire qualifiant privé 53
VII.2.Formation professionnelle : 54
VII.2.1. Secteur public 54
VII.3. Santé 55
VII.3.1 Infrastructure sanitaire 55
VII.3.2. Personnel médical 55
VII.3.3. Programmes sanitaires 56
VII.4. Justice 58
VII.5. Activités culturelles et loisirs 59
VII.6. ENTRAIDE NATIONALE 61

CHAPITRE VIII : SECTEURS PRODUCTIFS 62
VIII.1. AGRICULTURE ET ELEVAGE 63
VIII.1.1. Agriculture 63
VIII.1.2. Elevage 65
VIII.2. Industrie, Mines et artisanat 67
VIII.2.1.Industrie de transformation 67
VIII.2.2 . Mines 69
VIII.2.3. Artisanat 70
VIII.3. Tourisme 71
CHAPITRE IX : INFRASTRUCTURES DE BASE 72
IX.1. TRANSPORT 73
IX .1.1. Réseau routier 73
IX.2. Electricité 73
IX.3. Eau 74
IX.3.1. Production, Consommation et distribution de l'eau potable 74
IX.4. Construction 75

INTRODUCTION

La présente monographie entre dans le cadre des études réalisées par la Direction Régionale Béni Mellal – Khénifra. Elle est élaborée dans le but de répondre aux besoins des différents acteurs socio-économiques en mettant en relief les avancées réalisées en matière de développement économique et social.

Le contenu de cette publication se base sur deux sources fondamentales :

- Les résultats du RGPH 2014, sixième recensement réalisé par le Maroc depuis l'indépendance après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.
- Les statistiques produites par les différents services provinciaux.

L'ossature du document se compose de neuf chapitres :

I- La présentation de la province de point de vue localisation géographique et découpage communal.

II- Les aspects démographiques, notamment les effectifs de la population, les structures par âge et par sexe, l'état matrimonial et la fécondité.

III- Niveau d'instruction de la population

IV- Activité et chômage.

V- Evolution future de la population

VI- Les conditions d'habitation des ménages

VII- Secteurs sociaux

VIII- Secteurs productifs

IX- Infrastructure de base dont dispose la province.

Les résultats sont présentés au niveau provincial et par milieu de résidence : urbain et rural.

La Direction Régionale du HCP tout en souhaitant que la présente monographiesoit l'une des références des décideurs et des utilisateurs de l'information statistique pour l'élaboration des stratégies de développement de la province, reste ouverte à toutes suggestions visant l'amélioration des ses publications.

CHAPITRE I
RESENTATION DE LA PROVINCE

I .1. Localisation géographique

La province de Fquih Ben Salah se situe au centre-ouest de la région Béni Mellal-Khénifra. Elle est délimitée par la province de Khouribga au nord, la province de Béni Mellal à l'est,la province d'Azilal au sud et à l'ouest les provinces de Settat (région Casablanca Settat) et la province de Kellaa des Sraghna (Région de Marrakech Safi).

La superficie de la province s'étend sur environ 2547 km^2, ce qui constitue 0,3% de la superficie totale du territoire du royaume.

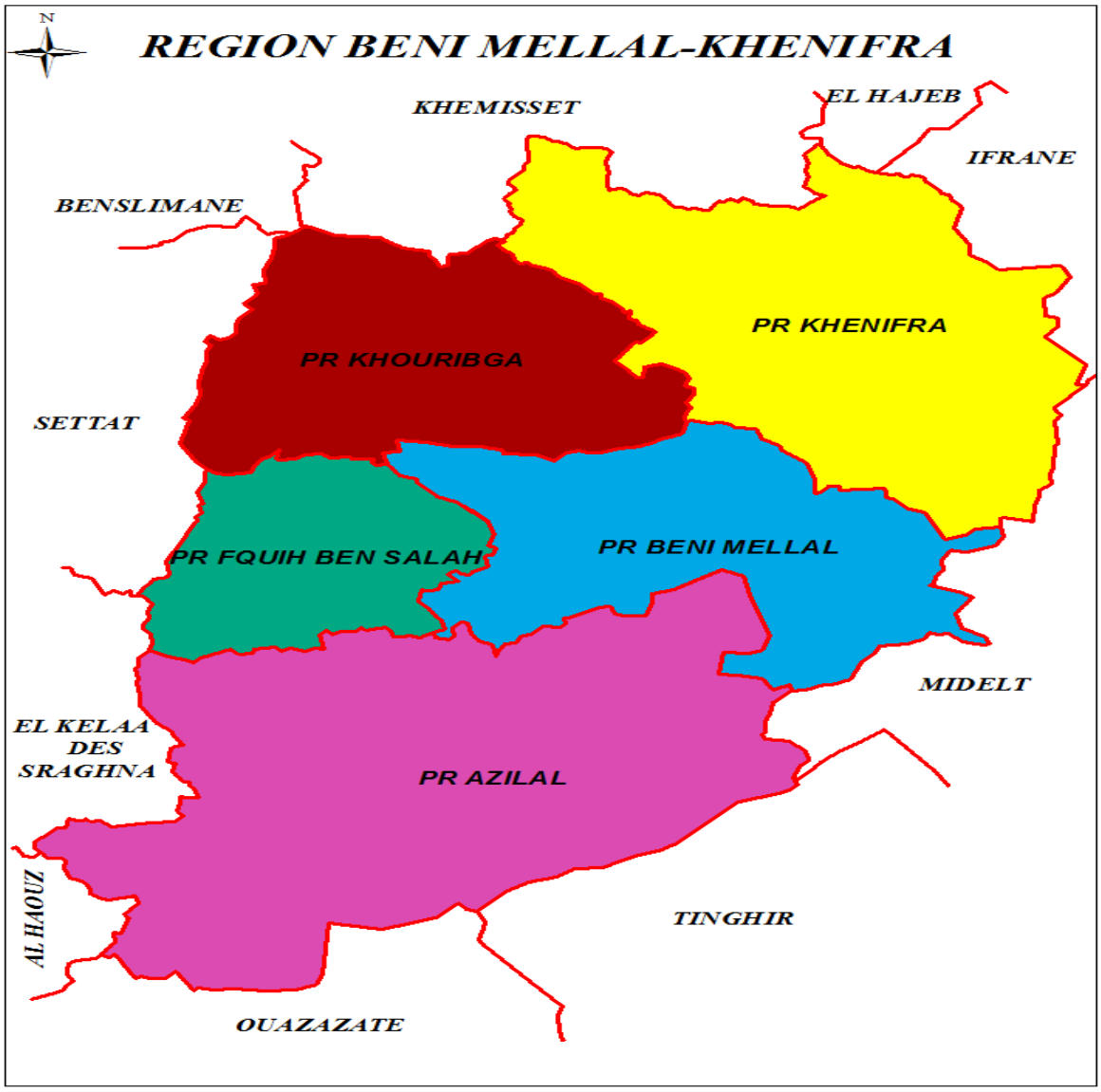

I.2. Découpage administratif et communal

La province de Fquih Ben Salah a été crée en 2009 en vertu du décret n° 2-09-319 du 11 juin 2009 par démembrement de la province de Béni Mellal. Selon le Découpage régional 2015, la province fait partie de la région Béni Mellal-Khenifra. Elle comprend 3 communes urbaines et 13 communes rurales. Ces dernières regroupées en trois cercles : Fquih Ben Salah, Bni Moussa Gharbia et Bni Moussa Charquia.

Découpage administratif de la province de Fquih Ben Salah

Nb.de cercles	Nb.de caidats	Nombre de communes		
		Urbaines	Rurales	Total
3	**10**	3	13	**16**

Source : Annuaire Statistique de la régionTadla Azilal 2015

Répartition des communes de la province de Fquih Ben Salah par cercle

	Commune
Communes urbaines	**Fquih Ben Salah** **Ouled Ayad** **Souk Sebt Oulad Nemma**
Cercle Bni Moussa Charquia	**Oulad Bourahmoune** **Oulad Zmam** **Sidi Aissa Ben Ali** **Sidi hammadi**
Cercle Fquih Ben Salah	**Khalfia** **Bni Chegdale** **Bni Oukil** **Bradia** **Hel Merbaa** **Krifate**
Cercle Bni Moussa Gharbia	**Dar Ould Zidouh** **Had Boumoussa** **Ouled Nacer**

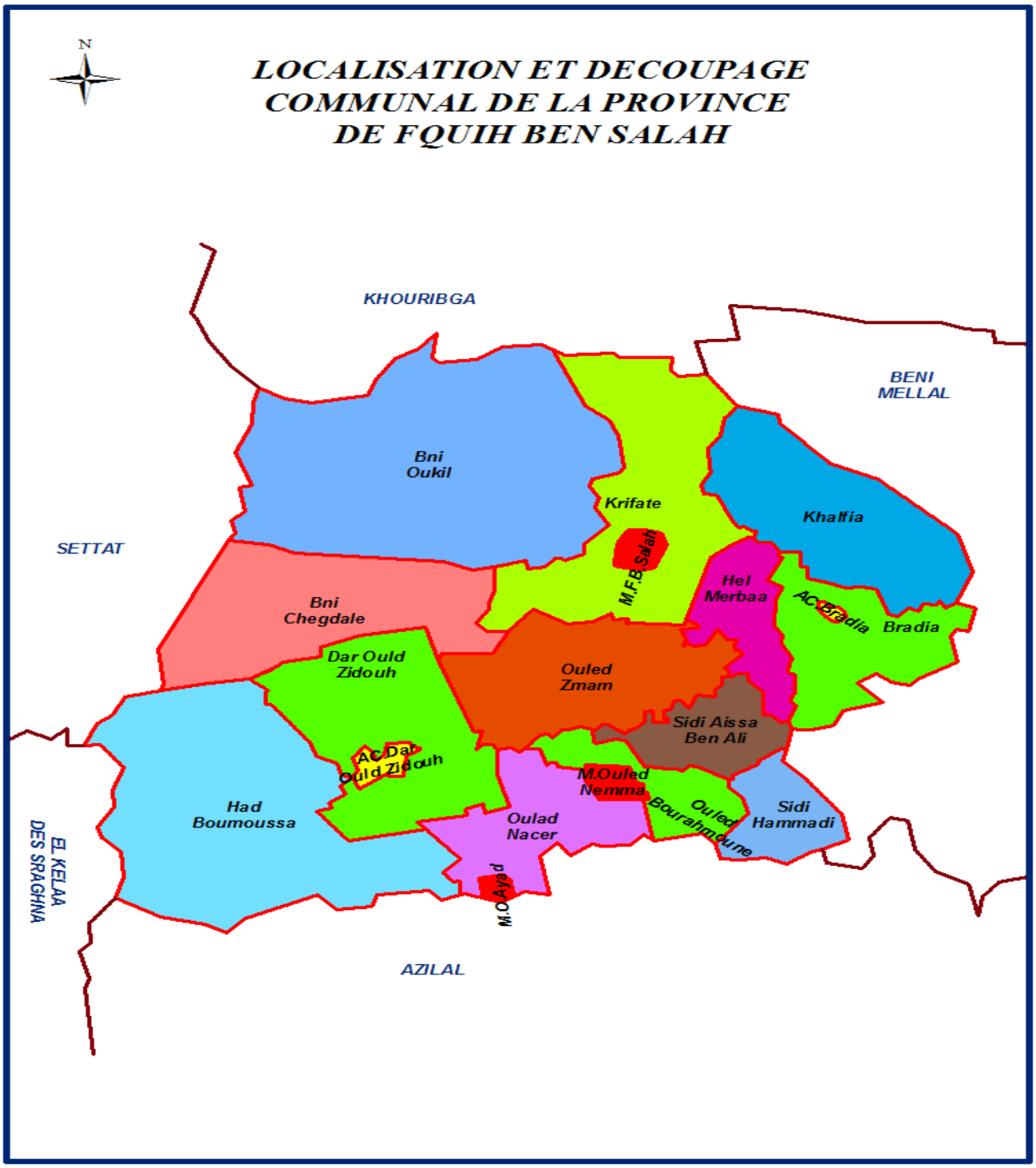
N
LOCALISATION ET DECOUPAGE
COMMUNAL DE LA PROVINCE
DE FQUIH BEN SALAH
KHOURIBGA
BENI
MELLAL
SETTAT
EL KELAA
DES SRAGHNA
AZILAL
Bni
Oukil
Krifate
Khalfia
M.F.B.Salah
Hel
Merbaa
AC.Bradia
Bradia
Bni
Chegdale
Dar Ould
Zidouh
Ouled
Zmam
Sidi Aissa
Ben Ali
AC.Dar
Ould Zidouh
M.Ouled
Nemma
Ouled
Bourahmoune
Sidi
Hammadi
Had
Boumoussa
Oulad
Nacer
M.O.Ayad

CHAPITRE II
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

II.1. Evolution de la population totale, urbaine et rurale (2004-2014)

Selon le RGPH 2014,La population légalede la province de Fquih Ben Salaha atteint le chiffre de 502827 habitants contre 457513 habitants en 2004 enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 0,95%. Son poids représente 1,49% dans la population totale du Royaume et 19,9% de la Région Béni Mellal-Khénifra.

La population urbaine de la province est passée de 171346 habitants en 2004 à 205720 en 2014, marquant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 1,85%.Près de la moitié de cette population est concentrée dans la municipalité de Fquih Ben Salah.

La population rurale a également enregistré ,durant 2004-2014, une évolution de 0,38% en passant de 286167 habitants à 297107 habitants.

Le taux d'urbanisation de la province (rapport du nombre des habitants urbains par rapport au nombre total des habitants) est de 40,9%.

Taux d'urbanisation en 2004 et 2014 (en %)

	2004	2014
Province	**37,4**	**40,9**
Région	**46.55**	**49.1**
Niveau National	**55,1**	**60,4**

Source : RGPH 2004 et 2014

EVOLUTION DE LA POPULATION LEGALE PAR MILIEU DE RESIDENCEET PAR COMMUNE

2004-2014

Commune	Population		Taux d'accroissement annuel en %
	2004	2 014	2004-2014
Municipalité	**154961**	**185913**	**1,84**
Fquih Ben Salah	82446	102 019	**2,15**
Ouled Ayad	21466	23 818	**1,05**
Souk Sebt Oulad Nemma	51049	60 076	**1,64**
Cercle : Bni Moussa Charquia	**82772**	**88555**	**0,68**
Oulad Bourahmoune	13635	15 113	**1,03**
Oulad Zmam	31905	33 652	**0,53**
Sidi Aissa Ben Ali	22697	25 563	**1,2**
Sidi hammadi	14535	14 227	**-0,21**
Cercle : Fquih Ben Salah	**123907**	**124079**	**0,01**
Khalfia	14341	15 451	**0,75**
Bni Chegdale	11582	11 444	**-0,12**
Bni Oukil	14960	15 260	**0,2**
Bradia	36307	40 685	**1,14**
- Centre urbain Bradia	6564	8 316	**2,39**
Hel Merbaa	12614	12 025	**-0,48**
Krifate	34103	29 214	**-1,54**
Cercle : Bni Moussa Gharbia	**95873**	**104280**	**0,84**
Dar Ould Zidouh	27615	31 170	**1,22**
- Centre urbain Dar Ould Zidouh	9821	11 491	**1,58**
Had Boumoussa	41731	44 672	**0,68**
Ouled Nacer	26527	28 438	**0,7**
Total urbain(*)	**171346**	**205720**	**1,85**
Total rural	**286167**	**297 107**	**0,38**
Total	**457513**	**502 827**	**0,95**

Source : RGPH 2004 et 2014

*Total urbain = Total municipalité + centre urbain Bradia+centre urbain Oulad Zidouh

II.2.Répartition de la population par sexe et par âge

II.2.1 Répartition par sexe

Analysée selon le sexe, la population totale de la province se répartit à raison de 49% des hommes et de 51% des femmes. Cette structure est presque conservée en procédant à la répartition de la population par sexe et par milieu de résidence, les pourcentages des hommes et des femmes sont respectivement de 48,4% et 51,6% en milieu urbain et de 49,4% et 50,5% en milieu rural.

II.2.2Répartition par âge

En se référant au RGPH 2014, la population de la province de Fquih Ben Salah se compose de 29,6% des moins de 15 ans, 61% sont âgés de 15-59 ans et 9,4% des personnes ont 60 ans et plus.Par milieu de résidence, cette structure se présente comme suit : en milieu urbain les moins de 15 ans sont de 28,7% contre 30,3% en milieu rural, le poids des personnes en âge d'activité (15- 59ans) est plus conséquent en milieu urbain qu'en milieu rural (62,2% contre60,2%). Quant aux personnes en troisième âge (60 ans et plus), il semble que les ruraux sont plus touchés par la vieillesse(9,1% et 9,5%).

Population municipale selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 15 ans	28,7	30,3	29,6
de 15 à 59 ans	62,2	60,2	61,0
60 ans et plus	9,1	9,5	9,4

Source : RGPH 2014

Population municipale selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe

Groupe d'âges quinquennal	Effectif			Fréquence (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	29 893	28 443	**58 336**	6,0	5,7	**11,6**
5-9 ans	23 612	22 568	**46 180**	4,7	4,5	**9,2**
10-14 ans	22 796	21 395	**44 191**	4,5	4,3	**8,8**
15-19 ans	22 984	22 880	**45 864**	4,6	4,6	**9,1**
20-24 ans	21 589	22 882	**44 471**	4,3	4,6	**8,9**
25-29 ans	18 249	19 695	**37 944**	3,6	3,9	**7,6**
30-34 ans	17 348	19 778	**37 126**	3,5	3,9	**7,4**
35-39 ans	16 352	18 961	**35 313**	3,3	3,8	**7,0**
40-44 ans	14 887	16 922	**31 809**	3,0	3,4	**6,3**
45-49 ans	12 257	13 766	**26 023**	2,4	2,7	**5,2**
50-54 ans	13 210	13 968	**27 178**	2,6	2,8	**5,4**
55-59 ans	10 672	10 125	**20 797**	2,1	2,0	**4,1**
60-64 ans	8 263	8 325	**16 588**	1,6	1,7	**3,3**
65-69 ans	4 265	4 718	**8 983**	0,8	0,9	**1,8**
70-74 ans	4 110	4 736	**8 846**	0,8	0,9	**1,8**
75 ans et plus	5 774	6 789	**12 563**	1,1	1,4	**2,5**
Ensemble	**246 261**	**255 951**	**502 212**	**49,0**	**51,0**	**100,0**

Source : RGPH 2014

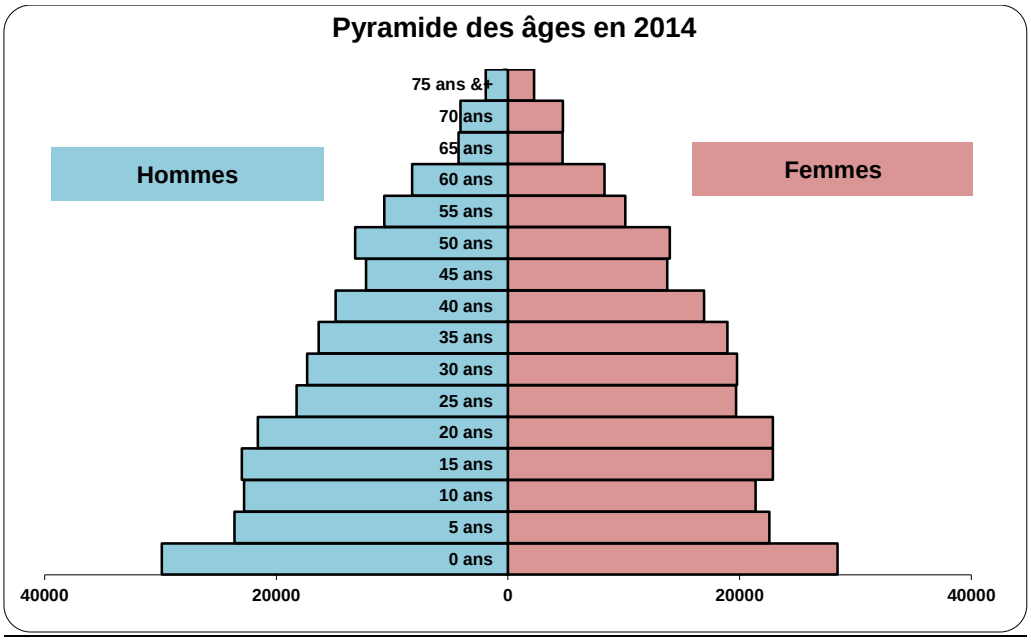

II.3. Etat matrimonial

La répartition de la population selon l'état matrimonial, fait ressortir que 43,6% sont mariés, 50,6% sont célibataires,4,3% sont veufs et 1,6% sont divorcés. Par sexe, on remarque que le célibat touche beaucoup plus le sexe masculin que le sexe féminin avec respectivement 57,6% et 43,9%. Le divorce et le veuvage, par contre, s'avèrent plutôt un problème de femmes puisqu'ils touchent de 25 et 80 pour mille des femmes respectivement contre 6 et 4 pour mille des hommes seulement. Cette différence peut être expliquée par la longévité des femmes mais aussi par l'accès plus facile des hommes au mariage.

Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (%)

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	**57,6**	**43,9**	**50,6**
Marié	**41,4**	**45,7**	**43,6**
Divorcé	**0,6**	**2,5**	**1,6**
Veuf	**0,4**	**8,0**	**4,3**
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : RGPH 2014

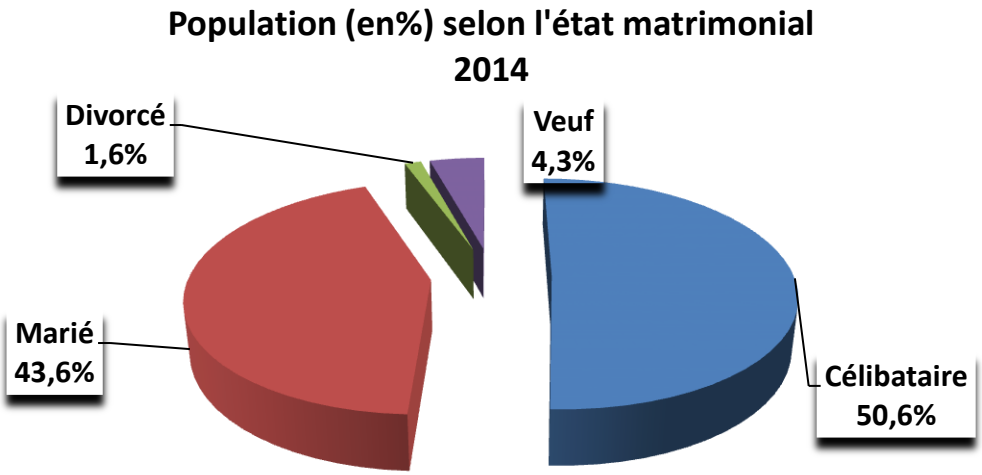

II.4.L'âge moyen au 1er mariage

L'âge moyen au 1er mariage est un indicateur démographique très important, il indique en fait la durée effective de la vie féconde de la population. Tant que cette durée se réduit, le nombre d'enfants que peut engendrer une femme se réduit aussi, ce qui impacte l'évolution de la population

Selon les données RGPH 2014, l'âge moyen au 1er mariage dans la province est de 26,8 ans. Il est de 30,6 pour le sexe masculin et de 23,1 pour le sexe féminin. Cet indicateur continuait d'observer une différence significative entre les deux sexes, On constate que les hommes, en milieu urbain, entrent en 1ère union 7 ans plus tard que les femmes tandis que cette durée s'élève à près de 8 ans en milieu rural. Pour le même sexe, la différence de la l'âge de se marier, selon le milieu, se rétrécissait au fils de temps, elle est presque nulle pour le sexe masculin et marque près de deux ans pour le sexe féminin.

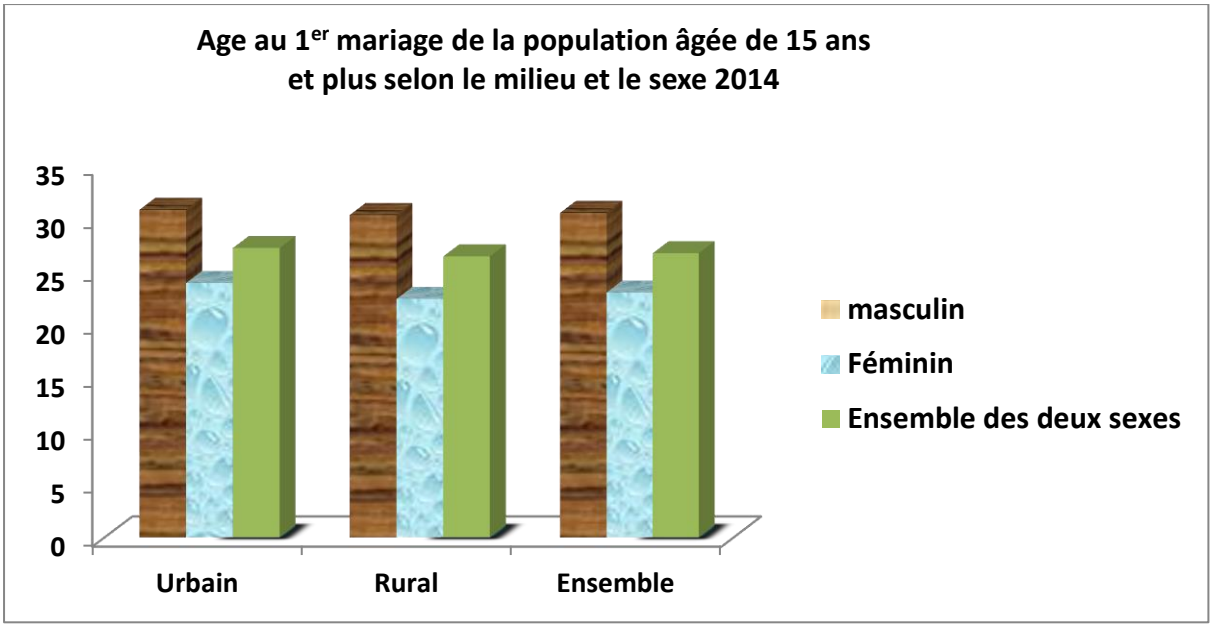

Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu et le sexe 2014

Milieu	Sexe	Age au 1er mariage
Urbain	Masculin	30,9
	Féminin	24,0
	Ensemble	27,3
Rural	Masculin	30,4
	Féminin	22,5
	Ensemble	26,5
Ensemble	Masculin	30,6
	Féminin	23,1
	Ensemble	26,8

Source :RGPH2014

II.5. Taux de célibat à l'âge de55 ans

Le célibat définitif, mesuré par le taux de célibat à l'âge de 55 ans, ne cesse d'augmenter au fil du temps, il est actuellement de 3,9%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (4,3%) qu'en milieu rural (3,5%) et chez le sexe féminin (5,2%) que chez le sexe masculin (2,5%). Le taux de célibat à l'âge de 55 ans atteint son apogée chez la population féminine urbaine (5,8%).

Taux de célibat à l'âge de 55 ans (%)
selon le milieu de résidence et le sexe en 2014

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,9	2,1	**2,5**
Féminin	5,8	4,8	**5,2**
Ensemble	**4,3**	**3,5**	**3,9**

Source : RGPH 2014

Taux de célibat à l'âge de 55 ans (%)
selon le milieu de résidence et le sexe en 2014

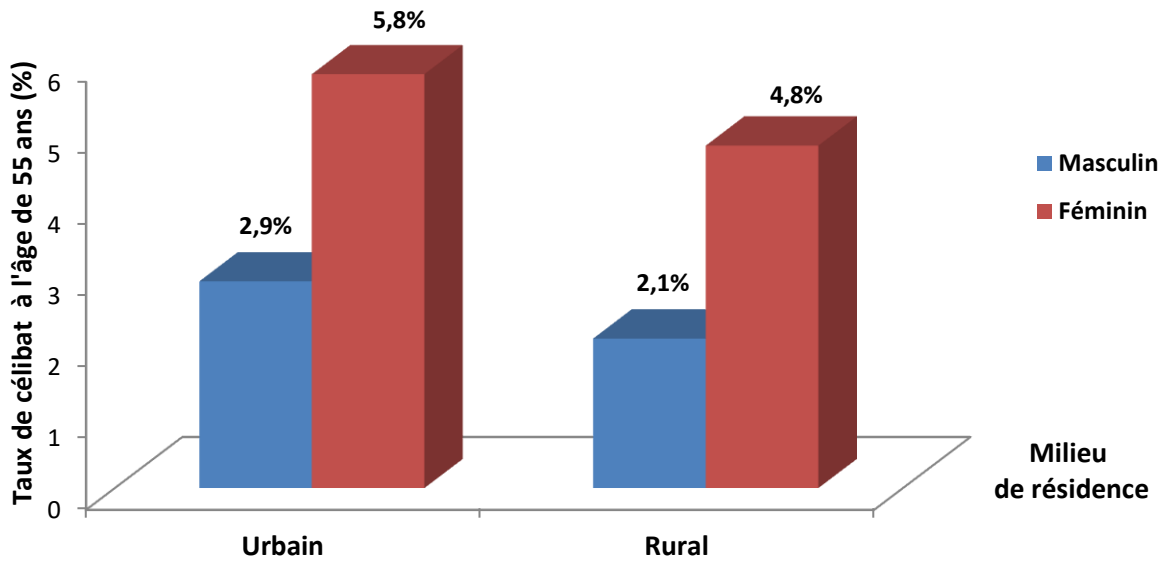

II.6.Fécondité

II.6.1. Fécondité générale

L'indice synthétique de fécondité (ISF)est le nombre moyen d'enfants que peut engendrer une femme durant sa vie procréative (de 15 à 49 ans). En 2014 cet indice est estimé à 2,4enfantspour l'ensemble de la province. Il est de 2,2enfants en milieu urbain et 2,5 enfants en milieu rural.

II.6.2.Fécondité par âge

Selon l'âge, La fécondité atteint son apogée chez les femmes de la classe d'âge 20-24 ans, et elle est plus élevée chez la femme rurale que chez la femme citadine pour la majorité des tranches d'âge.

Taux de fécondité (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de fécondité (en ‰)			
15-19 ans	37,9	52,8	**46,5**
20-24 ans	108,9	142,6	**128,7**
25-29 ans	119,6	121,3	**120,6**
30-34 ans	89,2	90,6	**90,0**
35-39 ans	58,7	56,7	**57,6**
40-44 ans	22,1	20,8	**21,4**
45-49 ans	6,0	6,5	**6,2**
ISF (en enfants/femme)	**2,2**	**2,5**	**2,4**

Source : RGPH 2014

Taux de fécondité (‰)des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence en 2014

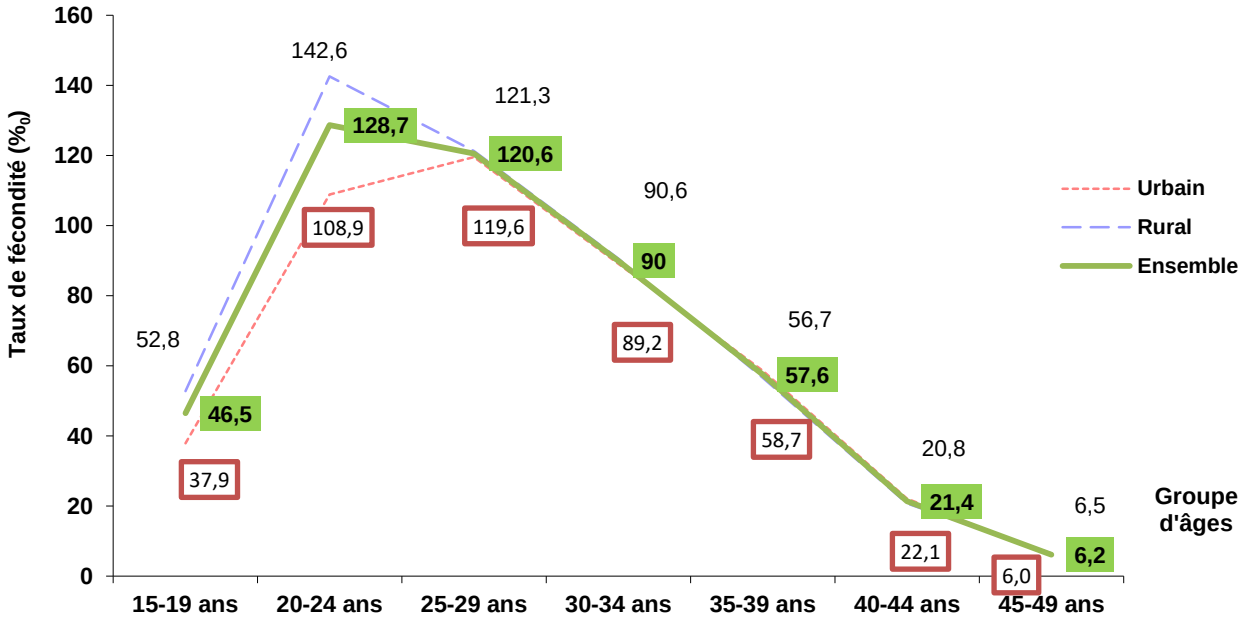

CHAPITRE III
NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

III.1. Analphabétisme

Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat2014(RGPH) indiquent que pour la population âgée de 10 ans et plus, le taux d'analphabétisme est de 39,4%. Les analphabètes en milieu rural sont beaucoup plus nombreux (44,4%) qu'en milieu urbain (32,4%). Le sexe féminin, à l'instar de l'ensemble du Royaume, souffre beaucoup plus de ce fléau (50,7%), surtout en milieu rural où plus que la moitié des femmes se trouve illettrée (56,6%), et ce malgré l'intensification des programmes de lutte contre l'analphabétisme.

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans (%) et plus selon le sexe et le milieu

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	**21,4**	**31,6**	**27,4**
Féminin	**42,5**	**56,6**	**50,7**
Ensemble	**32,4**	**44,4**	**39,4**

Source : RGPH 2014

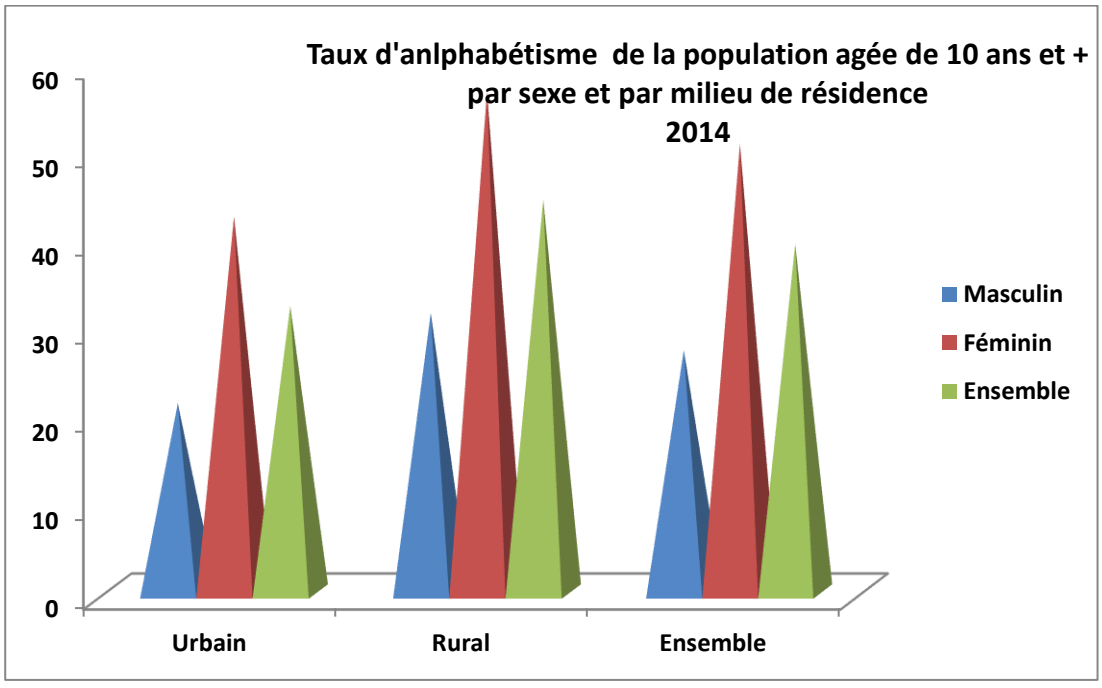

III.2. Scolarisation

III.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans a été de 95,2% durant l'année scolaire 2013-2014. Les niveaux atteints par cet indicateur, par milieu et par sexe, ne présentent pas d'écarts notables.

Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	**97,0**	**95,0**	**95,8**
Féminin	**97,0**	**92,6**	**94,5**
Ensemble	**97,0**	**93,9**	**95,2**

Source : RGPH 2014

III.2.2. Niveau d'instruction de la population non scolarisée

Sur l'ensemble de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus, le RGPH 2014 a révélé que 44,0% n'ont aucun niveau d'instruction, 29,4% ont un niveau primaire, 20,6% ont un niveau secondaire et seulement 2,8% ont atteint un niveau supérieur. Cet indicateur est tellement influencé par le milieu de résidence, le milieu rural continue d'être moins attractif de la population jouissant d'un niveau scolaire élevé. Les données marquent des disparités conséquentes entre les deux milieux ce qui est susceptible de réduire les chances de réussite de toute initiative de développement économiques et sociale en milieu rural.

Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence(%)

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	36,9	48,8	44
Préscolaire	4,1	2,5	3,2
Primaire	28,8	29,9	29,4
Secondaire Collégial	16	13	14,2
Secondaire Qualifiant	9,3	4,4	6,4
Supérieur	4,8	1,5	2,8
Ensemble	100	100	100

Source : RGPH 2014

Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu2014

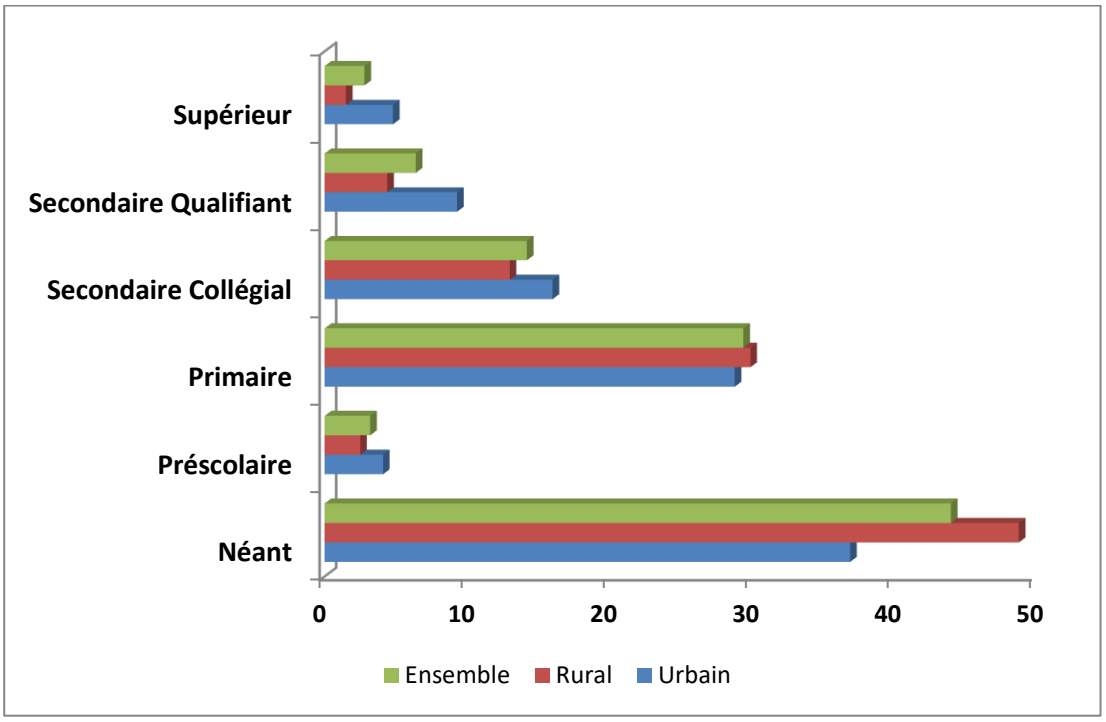

III.3. Langues lues et écrites

D'après le RGPH 2014, on constate que 37,7% de la population alphabétisée âgée de 10 ans savent lire et écrire seulement la langue arabe, 47,2% l'arabe et le français, 13,5% l'arabe, le français et l'anglais et 1,6% connaissent d'autres langues.

Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
Arabe seule	37,4	38,0	37,7
Arabe et Français seules	47,3	47,2	47,2
Arabe, Français et Anglais	13,4	13,7	13,5
Autres	2,0	1,0	1,6

Source : RGPH 2014

Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites en 2014

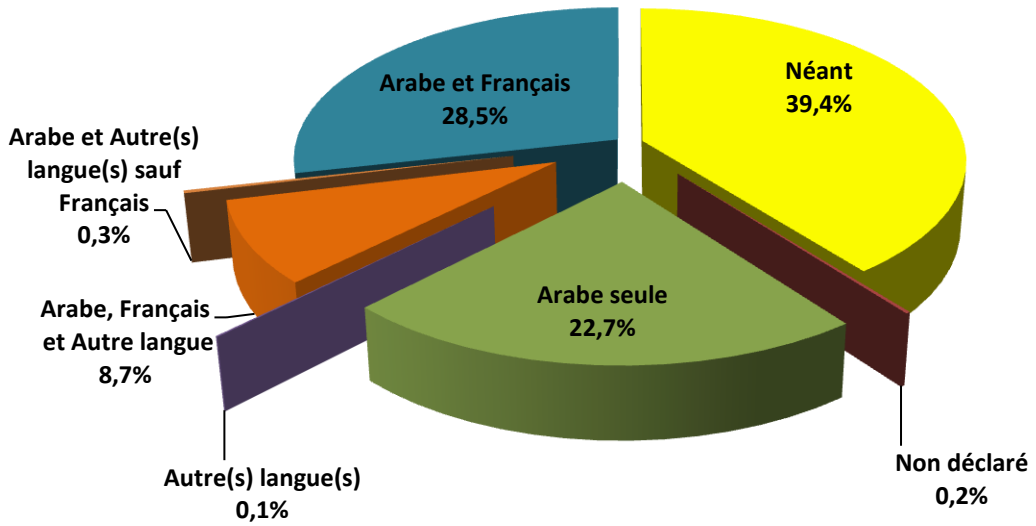

CHAPITRE IV
ACTIVITE ET CHOMAGE

IV.1.Activité et chômage

IV.1.1. Population active et taux d'activité net

La population active en 2014 a été composée de 154830, soit 30,8% de la population totale. La population active est dans sa majorité masculine85,8%, quant aux femmes leur participation n'est que de l'ordre de 14,2%.

Population active par sexe et par milieu de résidence

Milieu	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Urbain	51634	80,8	12301	19,2	63935	41,3
Rural	81148	89,3	9747	10,7	90895	58,7
Ensemble	132782	85,8	22048	14,2	154830	100,0

Source : RGPH 2014

Le taux net d'activité, calculé en rapportant la population active (composée d'actifs occupés et de chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge est de43,5%. Il est de 77,6% chez les hommes et de 11,9% pour les femmes.

Par milieu de résidence, le sexe masculin en milieu rural se trouve plus actif qu'en milieu urbain tandis que le sexe féminin marque le contraire.

Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,9	15,9	43,4
Rural	80,2	9,0	43,5
Ensemble	77,6	11,9	43,5

Source : RGPH 2014

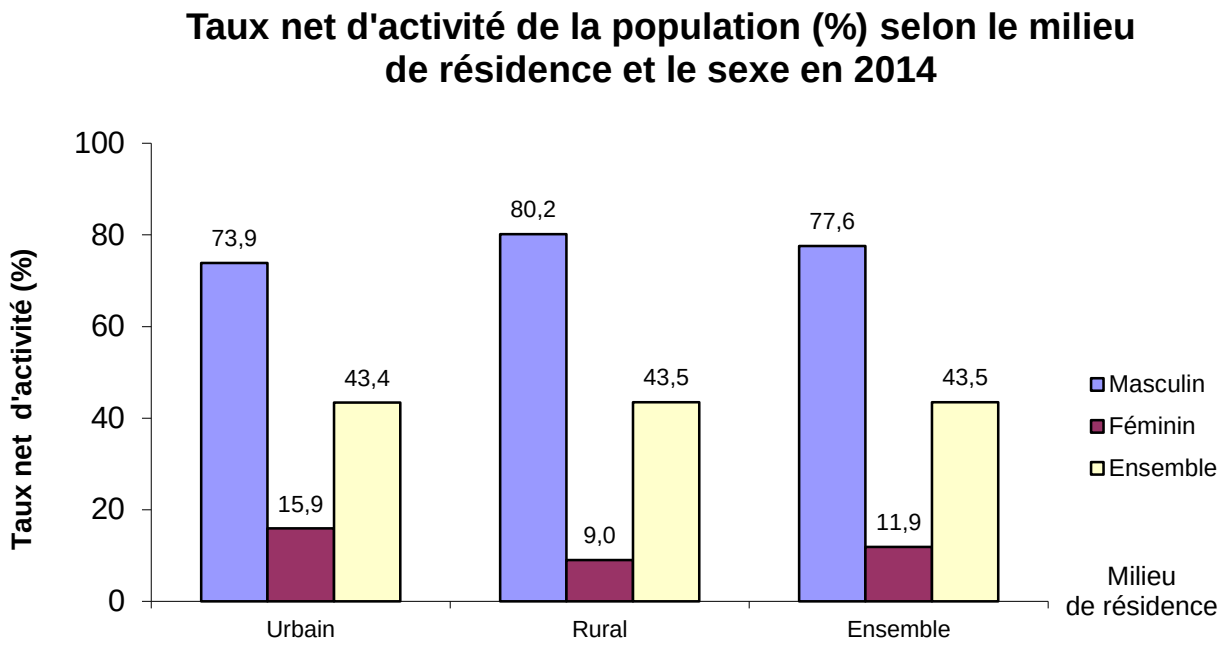

IV.1.2. Taux d'activité selon l'âge et le sexe

Selon l'âge, la quasi- totalité de la population masculine âgée entre 25 et 49 ans est active, le taux d'activité de ce segment dépasse 90%.Concernant la population féminine, son taux d'activité atteint son maximum chez la tranche d'âge 40-44 ans et ne dépasse guère 17,1%. Cette différence de niveau en matière d'activité entre les deux sexes peut s'expliquer par des considérations socioculturelles mais aussi par l'arrivée récente des femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, près du cinquième de la population provinciale âgée de 60 ans et plus (21,6%) participe ou cherche à participer encore à l'activité économique. Cette proportion s'élève à 41,6% chez la population masculine contre 3,4% chez la population féminine.

Taux d'activité (%) selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe

Groupe d'âges quinquennal	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	40,7	7,8	24,3
20-24 ans	79,7	11,2	44,5
25-29 ans	94,9	14,3	53,1
30-34 ans	96,1	15,9	53,3
35-39 ans	96,1	16,5	53,4
40-44 ans	96,2	17,1	54,1
45-49 ans	94,7	14,7	52,4
50-54 ans	89,3	11,9	49,5
55-59 ans	80,3	9,3	45,7
60 ans et plus	41,6	3,4	21,6

Source : RGPH 2014

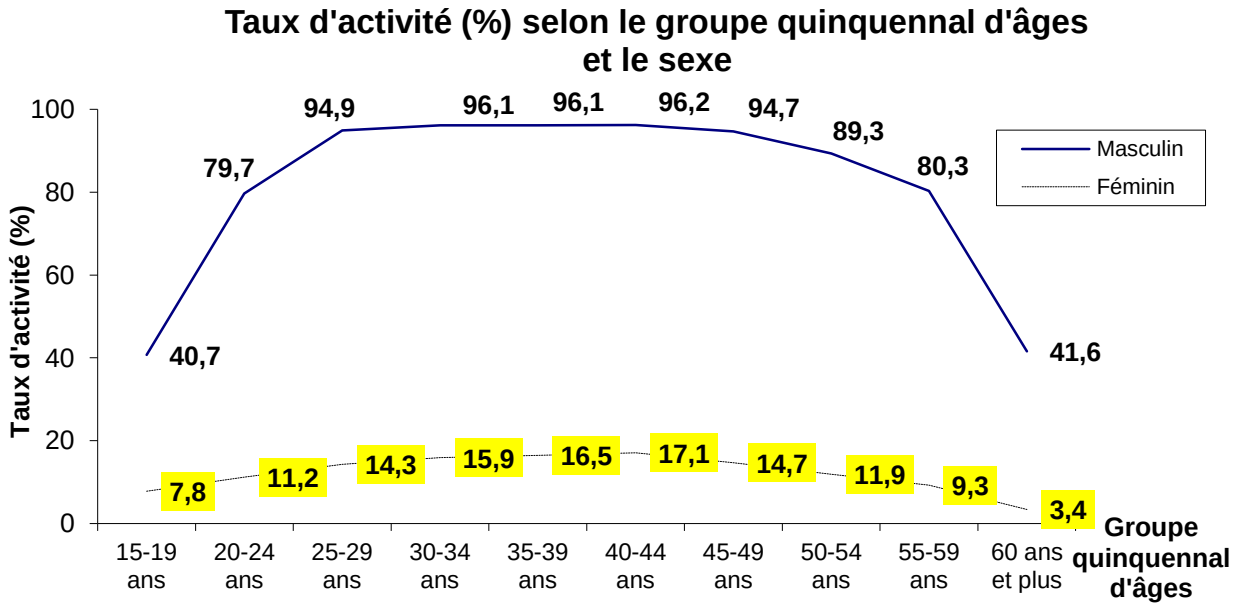

IV.2. Taux de chômage

Selon le RGPH 2014, le taux de chômage (calculé en rapportant la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge)a été de 11,8%. Ce taux est nettement supérieur en milieu urbain 17,3%qu'en milieu rural 8%.

Par sexe, le taux de chômage enregistré auprès de la population masculine est de 9% tandis que pour la population féminine il est de 29%.

Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	**13,4**	**33,4**	**17,3**
Rural	**6,1**	**23,4**	**8,0**
Ensemble	**9,0**	**29,0**	**11,8**

Source : RGPH 2014

Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence et le sexe en 2014

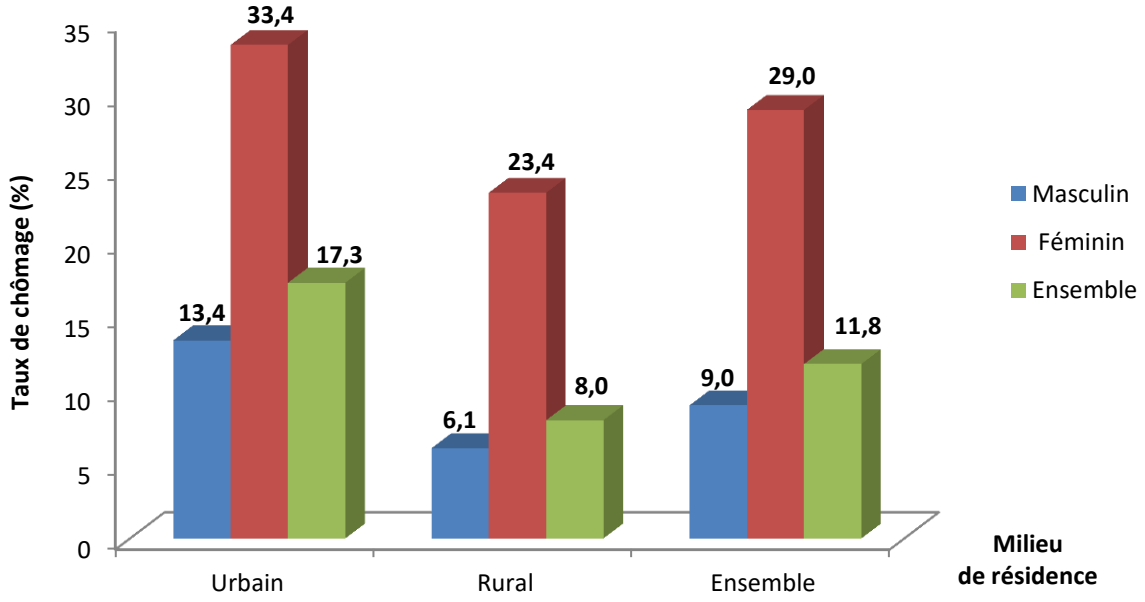

IV.3. Population active selon la situation dans la profession

La situation dans la profession se présente différemment selon le milieu de résidence.

En milieu urbain , 56,6% des actifs sont des salariés, 33,3% d'entre eux sont des indépendants et seulement 3,8% ont le statut d'employeur. En milieu rural, les salariés représentent 42,4%, les indépendants 35,8% et les employeurs 2,2%. L'emploi sans rémunération est beaucoup plus répandu en milieu rural (16,4%) qu'en milieu urbain (1,4%).

Situation dans la profession en %des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	3,8	2,2	**2,9**
Indépendant	33,3	35,8	**34,8**
Salarié	56,6	42,4	**48,0**
Aide familiale	2,2	16,4	**10,8**
Apprenti	1,4	0,7	**1,0**
Autre	2,7	2,5	**2,5**

Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : RGPH 2014

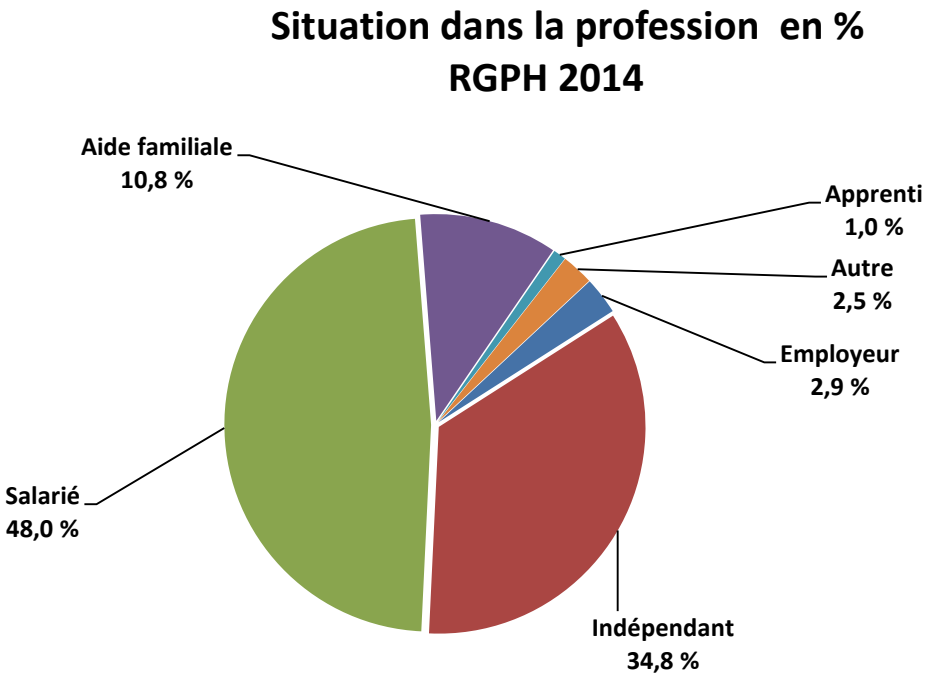

CHAPITRE V
EVOLUTION FUTURE DE LA POPUALTION

V.1. Evolution de la population par milieu et par commune

Les projections de la population réalisées par le Haut Commissariat au Plan ont pour but de prévoir les tendances d'accroissements que connaîtraient la population et certaines caractéristiques démographiques durant les périodes intercensitaires.

Selon les projections, la population de la province Fquih Ben Salah atteindrait à l'horizon 2030 le nombre de 542602 habitants enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 8,1% par rapport à 2014.

Par milieu de résidence, la population n'évoluerait pas dans les mêmes tendances : La population urbaine augmenterait de 48823 habitants entre 2014 et 2030 marquant un taux d'accroissement global de 23,8%. Cette évolution serait disparate selon les localités urbaines, les plus forts taux seraient enregistrés dans le centre urbain Bradia avec 43,1% et la commune urbaine Souk Sebt Ouled Nemma avec 27,2%, quant à la population de la municipalité de Fquih Ben Salah, elle accroîtrait de 21,9%.

Sur la même période 2014-2030, la population rurale de la province va marquer une tendance vers la baisse avec un taux d'accroissement global négatif de (-2,8%) enregistrant ainsi une diminution de 8256 personnes. Les communes rurales qui seraient les plus touchés par cette régression sont Hel Merbaa (-18,6%), Sidi Hammadi(-15%) et Bni Chegdale(-13,8%).

Evolution de la population de la province de Fquih Ben Salah par milieu de résidence entre 2014 et 2030

Année	2014	2018	2024	2030
Ensemble	502035	514414	530739	542602
Urbain	205033	218332	237337	253856
Rural	297002	296082	293402	288746

source : Projections de la population 2014-2030 DRHCP de la Région Beni Mellal-Khenifra

Evolution de la population de la province de Fquih Ben Salah par milieu de résidence entre 2014 et 2030

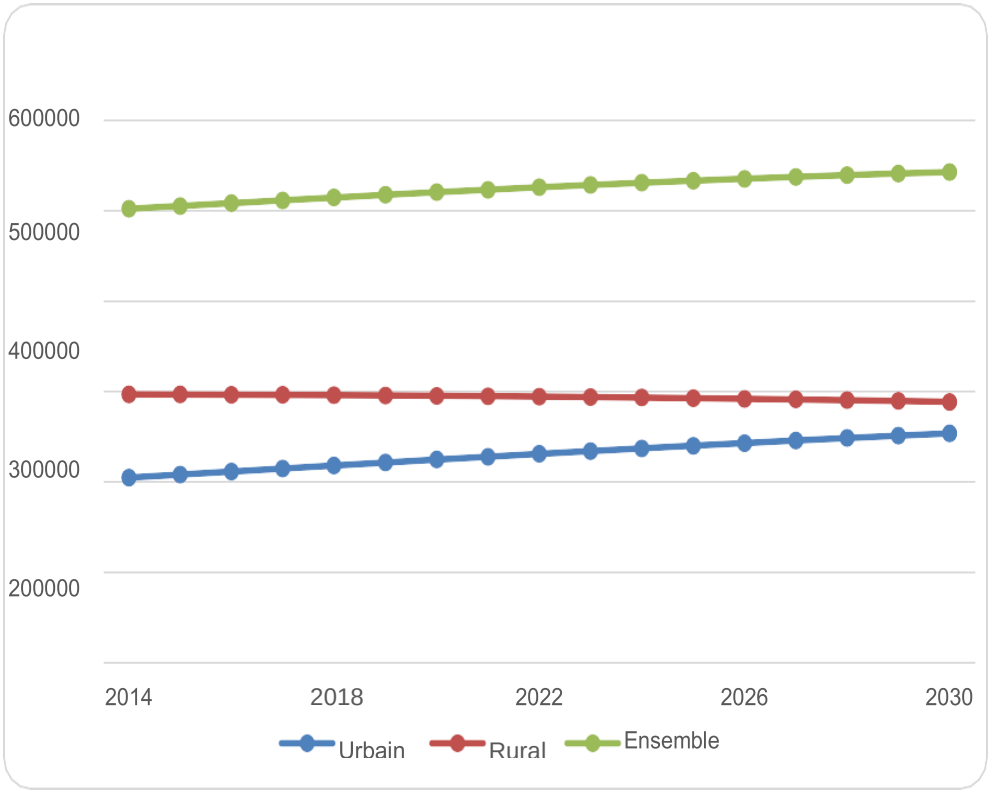

V.2.Taux d'urbanisation

Malgré l'évolution marquante du taux d'urbanisation durant la période 2014-2030, la province de Fquih ben Salah garderait toujours un caractère rural.

Taux d'urbanisation (en %) de la province de Fquih Ben Salah entre 2014 et 2030

Année	2014	2018	2024	2030
Taux d'urbanisation	40,8	42,4	44.7	46,7

V.3.Rapports de masculinité

Le rapport de masculinité de l'ensemble de la province ne varierait pratiquement guère entre 2014 et 2030. Les différences des variations entre le milieu urbain et rural se compenseraient.

Rapports de masculinité (en %)

Année	2014	2018	2024	2030
Ensemble	96,2	95,6	96,5	96,3
Urbain	93,9	92,8	92,1	91,3
Rural	97,8	97,8	100,1	101,0

V.4. Evolution de la population selon les grands groupes d'âge

Durant la période 2014-2030, le nombre des personnes âgées de 0 à 14 ans irait en diminuant pour ne représenter que 22,2 % de la population totale de la province. La population âgée de 15 à 59 ans garderait son poids dans la population totale tout en enregistrant une légère diminution.

Quant à la population de 60 ans et plus, elle connaîtrait une augmentation significative. Elle passerait de 9,4% en 2014 à 16,9% à l'horizon de 2030.

Evolution de lapopulation par grands groupesd'âge (en%)

Groupe d'âge	2014	2018	2024	2030
0-14	29,6	27,7	25,5	22,2
15-59	61	61	60,8	60,9
60 et +	9,4	11,3	13,6	16,9

Evolution de la population par grands groupes d'âge (en%)

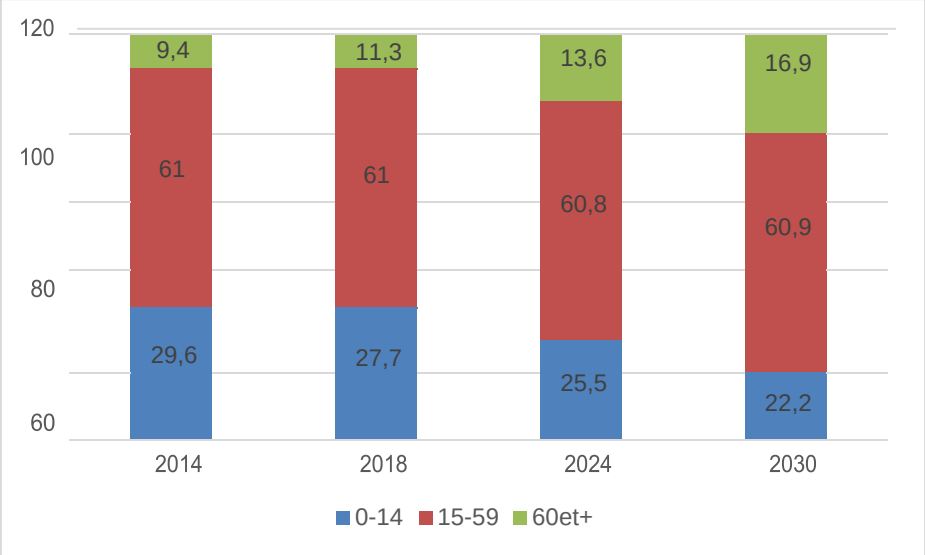

V.5.Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance de la province de Fquih ben Salah resterait presque constant entre 2014 et 2030 avec une moyenne de 64%, c'est-à-dire que soixante personnes appartenant aux catégories d'âges de moins de 15 ans et de 60 ans et plus seraient prises en charge par cent personnes âgéesde 15 à 59 ans.

Rapport de dépendance démographique (en %)

Année	2014	2018	2024	2030
Rapport de dépendance	63,8	63,9	64,4	64,2

Pyramide des âges de la population entre 2014 et 2030

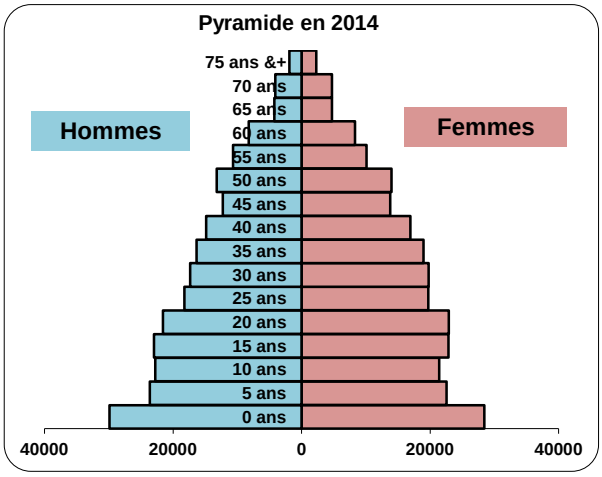

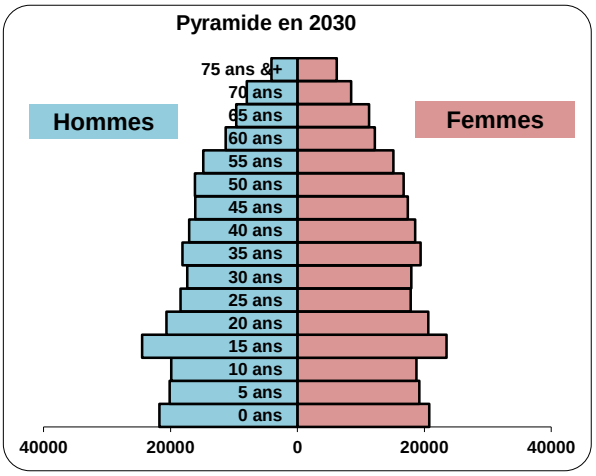

CHAPITRE VI

MENAGES ET LEURS CONDITIONS D'HABITATION

VI.1. Evolution des effectifs de ménages

Le nombre de ménages recensés en 2014 a été de 96062 contre 78797 en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 21,9%. Selon le milieu de résidence, on a dénombré 43715 ménages en milieu urbain et52347 ménages en milieu rural. Quant à la taille moyenne des ménages, elle est de 4,7 personnes en milieu urbain et de 5,7 personnes en milieu rural.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE 2004-2014

Commune	Nb. de ménages		Taux d'accroissement général en %
	2004	2 014	
Municipalité	**30276**	**39560**	**30,7**
Fquih Ben Salah	16889	22 584	33,7
Ouled Ayad	3910	4 831	23,6
Souk Sebt Oulad Nemma	9477	12 145	28,2
Cercle : Bni Moussa Charquia	**13232**	**15960**	**20,6**
Oulad Bourahmoune	2118	2 620	23,7
Oulad Zmam	4949	5 882	18,9
Sidi Aissa Ben Ali	3735	4 675	25,2
Sidi hammadi	2430	2 783	14,5
Cercle : Fquih Ben Salah	**21105**	**23333**	**10,6**
Khalfia	2555	2 926	14,5
Bni Chegdale	1872	2 145	14,6
Bni Oukil	2351	2 763	17,5
Bradia	6236	7 662	22,9
Centre urbain Bradia	1303	1 805	38,5
Hel Merbaa	2159	2 290	6,1
Krifate	5932	5 547	-6,5
Cercle : Bni Moussa Gharbia	**14184**	**17209**	**21,3**
Dar Ould Zidouh	4307	5 508	27,9
Centre urbain Dar Ould Zidouh	1814	2 350	29,5
Had Boumoussa	5959	7 147	19,9
Ouled Nacer	3918	4 554	16,2
Total urbain*	**33393**	**43715**	**30,9**
Total rural	**45404**	**52 347**	**15,3**
Total	**78797**	**96 062**	**21,9**

Source : RGPH 2004 et 2014

***Total urbain = Total municipalités + centre urbain Bradia+centre urbain Oulad Zidouh**

VI.2. Conditions d'habitation des ménages

Les conditions d'habitation des ménages concernent le type de logements occupés, leurs âges moyens, leurs statuts d'occupation, les éléments de confort et d'équipements des logements ainsi que l'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière.

VI.2.1. Conditions d'habitations des ménages en milieu urbain

Répartis selon le type d'habitat, 92 % des ménages citadins de la province habitent des maisons de type marocain, 2% des appartements, 2,6 % des villas et 2,3 % occupent des habitats sommaires.

Pour ce qui est de l'ancienneté des logements en milieu urbain, 8,3% des ménages occupent des logements de 50 ans et plus, 41,6% des ménages habitent des logements de moins de 20 ans et 50,1% des ménages vivent dans des logements âgés entre 20 et 50 ans.

Les ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements constituent72,6% de l'ensemble des ménages urbains. Les ménages locataires, quant à eux, représentent 19,5%.

Il est à noter que le taux d'occupation des logements (nombre moyen de personnes par pièce) est de 1,4.

En ce qui concerne les équipements de base des logements, 86,2% des ménages sont reliés aux réseaux publics de distribution d'eau potable, 91,7% au réseau de distribution d'électricité et plus de 93% disposent d'un W.C et d'une cuisine. Les ménages habitant des logements dotés de bains modernes et douches représente 45.9%.

Signalons aussi que 86,4% des ménages sont reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées.

VI.2.2. Conditions d'habitations des ménages en milieu rural

Le type de logement dominant est la maison marocaine où habitent 63,5% des ménages ruraux de la province. Les logements de type rural abritent 32,9% des ménages et les habitats sommaires 1,7%.

Concernant l'ancienneté des logements en milieu rural, 41,8% des ménages occupent des logements de moins de 20 ans, 42,9% des ménages habitent des logements âgés de 20 à 49 ans et 15,3% des ménages vivent dans des logements âgés de plus de 50 ans.

Quant au statut d'occupation, 88,3% des ménages sont propriétaire de leurs logements et 1,3% sont locataires. Pour ce qui des équipements de base, 92,7% des

moderne.91,7% des ménages bénéficient du raccordement au réseau public de distribution de l'électricité et 65,5% sont reliés au réseau de l'eau courante.

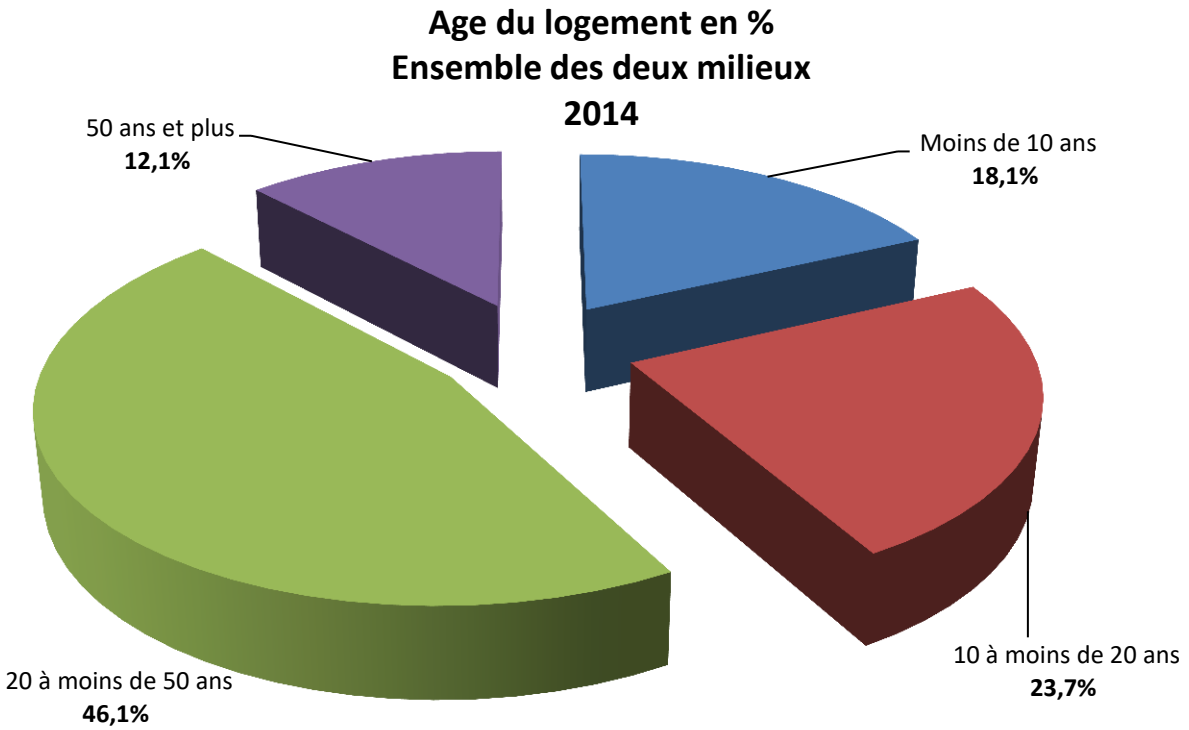

Indicateurs d'habitation des ménages en %

Indicateur		Urbain	Rural	Ensemble
Type de logement	Villa	2,6	1,0	1,7
	Appartement	2,0	0,1	1,0
	Maison marocaine	92,0	63,5	76,5
	Habitat sommaire	2,3	1,7	2,0
	Logement rural	0,3	32,9	18,1
	Autre	0,8	0,9	0,8
Taux d'occupation*		1,4	1,5	1,5
Âge du logement	Moins de 10 ans	17,3	18,7	18,1
	10 à moins de 20 ans	24,3	23,1	23,7
	20 à moins 50 ans	50,1	42,9	46,1
	50 ans et plus	8,3	15,3	12,1
Statut d'occupation	Propriétaire/Copropriétaire	72,6	88,3	81,2
	Locataire	19,5	1,3	9,6
	Autre	7,8	10,4	9,2
Équipement de base	Cuisine	93,5	92,7	93,1
	W.-C.	97,6	86,6	91,6
	Bain moderne ou douche	45.9	27.7	36,0
	Électricité	91,7	91,7	91,7
	Eau courante	86,2	65,5	74,9

Source : RGPH 2014

*** Nombre moyen de personne par pièce**

VI.3. Accès aux routes goudronnées (milieu rural)

L'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière, mesuré par la distance moyenne en kilomètre à parcourir pour atteindre une route goudronnée est l'un des trois paramètres utilisés dans le calcul de l'indicateur du développement social de la carte de la pauvreté. La distance moyenne à la route goudronnée au niveau de la province est de 1,0 km. La distance moyenne au niveau des communes rurales varieentre 0,3 km dans la commune de Sidi Hammadiet 2,4 km au niveaude la commune Bni Oukil.

Distance à la route goudronnée
2014

Commune rurale	Distance en km
Cercle : Bni Moussa Charquia	0,7
- Oulad Bourahmoune	1,1
- Oulad Zmam	0,9
- Sidi Aissa Ben Ali	0,4
- Sidi Hammadi	0,3
Cercle : Fquih Ben Salah	0,9
- Khalfia	0,8
- Bni Chegdale	0,7
- Bni Oukil	2,4
- Bradia	0,8
- Hel Merbaa	0,5
- Krifate	0,6
Cercle : Bni Moussa Gharbia	1,5
- Dar Ould Zidouh	1,5
- Had Boumoussa	1,9
- Ouled Nacer	1,0
Total province	1,0

Source : RGPH 2014

VI.4. Pauvreté

VI.4.1 Seuil de pauvreté monétaire

« Le Haut-commissariat au Plan (HCP) mesure le seuil de la pauvreté monétaire en se basant sur la composante alimentaire, conformément aux normes de la FAO-OMS, et la méthode d'estimation de la composante non-alimentaire de ce seuil, développée par la Banque mondiale. Le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant l'ingestion calorique minimale requise par la norme recommandée par l'AFO et l'OMS. Le minimum requis en calories par individu et par jour a été établi en appliquant la table des besoins énergétiques recommandés.

En 2014, le seuil de la pauvreté monétaire s'établit, par personne et par an, à 4667 DH dans le milieu urbain et à 4312 DH dans le milieu rural. Il vaut, en moyenne, 2,6 $ US PPA par jour et par personne en milieu urbain et 2,4 $ US PPA en milieu rural (1 $ US PPA = 4,88 DH).

En se référant à cette approche, sont considérées pauvres toutes les personnes dont les dépenses de consommation sont inférieures au seuil de pauvreté monétaire et un ménage est dit pauvre lorsqu'il réalise une dépense totale annuelle moyenne par personne strictement inférieure au seuil fixé de pauvreté. Ainsi, un ménage de taille moyenne de 5 membres serait considéré dans une situation de pauvreté s'il réalise une dépense mensuelle de moins de 1945 DH en milieu urbain ou de moins de 1797 DH en milieu rural»*.

* Extrait de la note de synthèse Inégalités sociales et territoriales à la lumière des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages2014

Seuils de pauvreté monétaire* 2007-2014

Milieu	Seuil de pauvreté monétaire 2007	Seuil de pauvreté monétaire 2014
Urbain	**1597 DH**	**1945 DH**
Rural	**1487 DH**	**1797 DH**

Source : HCP
* seuil de pauvreté pour un ménage de 5 personnes

VI.4.2 Taux de pauvreté monétaire

Les taux de pauvreté sont des indicateurs de la proportion des ménages dont les dépenses sont en dessous du seuil de la pauvreté.

Selon les cartes de pauvreté monétaire 2014, le taux de pauvreté dans la province Fquih Ben Salah est de 6,77% contre 9,13% dans la région et 4,8% au niveau national. La province se classe comme la 2ème de point de vue pauvreté parmi les provinces de la région après la province d'Azilal(20,68%).

Le taux de pauvreté présente des disparités selon le milieu. En milieu urbain, ce taux est de 4,9% contre 8,06% en milieu rural. Ce qui signifie que le milieu rural compte de deux fois de ménages pauvres qu'en milieu urbain.

Observé selon les communes, les taux de pauvreté varie, pour les communes urbaines, entre 2,04% dans la municipalité Fquih Ben Salahet10,26% dans le centre urbain Oulad Zidouh. Quant aux communes rurales, les plus hauts taux sont enregistrés dans Had Boumoussa 13,85% et Dar Oulad Zidouh 11,51% tandis que les communes Khalfia et Bradia se sont trouvées les moins pauvres avec respectivement des taux de 4,02% et 4,87%.

Taux de pauvreté monétaire et taux de vulnérabilité en 2014

Milieu / Commune		Taux pauvreté	Taux de Vulnérabilité
URBAIN	Fquih Ben Salah	**2,04**	**7,72**
	Ouled Ayad	**10,71**	**24,13**
	Souk Sebt Ouled Nemma	**6,32**	**17,36**
	Centre urbain Oulad Zidouh	**10,26**	**22,44**
	Centre urbain Bradia	**6,03**	**15,82**
	Province	**4,9**	**13,57**
	Région	**3,92**	**11,25**
	Maroc	**1,6**	**7,9**
RURAL	Ouled Bourahmoune	**6,29**	**18,57**
	Ouled Zmam	**5,43**	**16,93**
	Sidi Aissa Ben Ali	**5,9**	**18,41**
	Sidi Hammadi	**6,95**	**21,44**
	Khalfia	**4,02**	**13,05**
	Bni Chegdale	**9,27**	**18,06**
	Bni Oukil	**8,75**	**18,62**
	Bradia	**4,87**	**15,97**
	Hel Merbaa	**8,09**	**19,26**
	Krifate	**8,48**	**19,81**
	Dar Ould Zidouh	**11,51**	**21,9**
	Had Boumoussa	**13,85**	**26,36**
	Ouled Nacer	**7,62**	**19,71**
	Province	**8,06**	**19,58**
	Région	**14,14**	**23,21**
	Maroc	**9,5**	**19,4**
ENSEMBLE DES DEUX MILIEUX	**Province**	**6,77**	**17,12**
	Région	**9,13**	**17,34**
	Maroc	**4,8**	**12,5**

Source : HCP ; Cartes de pauvreté monétaire 2014

VI.4.3La vulnérabilité monétaire

Les ménages vulnérables sont ceux menacés par la pauvreté. Le seuil de vulnérabilité est estimé à une fois et demie le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de vulnérabilité dans la province est de 17,12%.

CHIPTREVII
SECTEURS SOCIAUX

VII.1.Enseignement

VII.1.1.Enseignement préscolaire

VII.1.1.1.Ecoles coraniques

Au niveau de la province Fquih Ben Salah, le nombre d'enfants qui ont fréquenté les écoles coraniques en 2014-2015 est de 4973 dont 2234 filles. Le nombre d'éducateurs s'élèvent à 177.

VII.1.1.2. Enseignement préscolaire moderne privé

L'effectif des enfants inscrits aux 56 établissements privés de l'enseignement préscolaire modernes au titre de l'année scolaire 2014-2015 a atteint le nombre de 2173 enfants. Ces enfants ont été encadrés par120 éducateurs.

Les établissements publics qui assurent l'enseignement préscolaire ont été au nombre de 46. ils ont fourni leurs services à l'aidede 60 éducateurs à quelques 1786 enfants dont 843 filles.

VII.1.2 Enseignement primaire

VII.1.2.1 Enseignement primaire public

Durant l'année scolaire 2014-2015, le nombre d'élève qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement primaire public a été de 53351dont 47% sont de sexe féminin. Par milieu de résidence, 67%des élèves bénéficiant de ce cycle d'enseignement ont été d'origine rural.

Les nouveaux inscrits en 2014-2015 sont dénombrés 8669 enfants. La part du sexe féminin s'est élevée à 50% alors que le milieu rural a participé de 69% aux effectifs totaux.

Le personnel enseignant est formé de 1748 enseignants dont 34% sont du sexe féminin et 72% enseignent ont exercé en milieu rural.

Concernant l'infrastructure, la province englobe 85établissements scolaires publics regroupant 1150 salles.

VII.1.2.2 Enseignement primaire privé

Durant la même année scolaire2014-2015, le nombre d'élèves inscrits dans le cycle de l'enseignement primaire privé a atteint6408 dont 45% sont du sexe féminin.

VII.1.3 Enseignement secondaire collégial

VII.1.3.1 Enseignement secondaire collégial public

En matière d'infrastructure, le nombre d'établissements d'enseignement secondaire collégial public a été de 26 collèges englobant quelques 406 salles d'étude, le nombre d'internats a été de 4 établissements prodiguant leur service à quelques 262 élèves.

L'effectif des élèves suivant leurs études dans ce cycle durant cette saison, s'est élevé à22815 personnes dont 42% ont été des filles. Cet effectif a été encadré par 832 enseignants dont 52% ont accompli leurs missions au milieu rural.

VI.1.3.2 Enseignement secondaire collégial privé

La part du secteur privé dans ce cycle reste très faible, il a été de 3,2% de l'effectif des collégiens. Ainsi, les établissements privés ont accueilli, pour la saison 2014-2015, 756 élèves dont 50% ont été de sexe féminin.

VII.1.4 Enseignement secondaire qualifiant

VII.1.4.1 Enseignement secondaire qualifiant public

Concernant l'enseignement secondaire qualifiant public, la province a été dotée pour l'année scolaire2014-2015, de 10lycées englobant 233salles et de 5 internats dispensant leurs services à quelques 779 bénéficiaires.

L effectif d'élèves s'est chiffré à 11786 personnes. Les filles ont été présentes à une proportion de 43% . Cet effectif a été encadré par corps enseignant de 547personnes dont 102 femmes.

VII.1.4.2 Enseignement secondaire qualifiant privé

Le secteur privé est quasi-absent dans le cycle secondaire qualifiant. Durant l'année scolaire 2014-2015, le nombre d'élèves de ce cycle reçu dans les établissements privé a été de 126 personnes dont 53 filles ; ce qui présente une part de 1% de l'effectif des lyciens de la province.

Principaux Indicateurs de l'enseignement
Année scolaire 2014-2015

Indicateurs	Nombre d'établissements	Nombre de salles	Nombre de classes	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants
				Total	Féminin	
Enseignement préscolaire						
Secteur privé						
Ecole coranique				4973	2234	177
Ecole moderne	56			2173	1010	120
Secteur public						
Ecole moderne	46			1786	843	60
Enseignement Primaire						
Secteur public	85	1150	1747	53351	25320	1748
Secteur privé				6408	2865	
Enseignement secondaire collégial						
Secteur public	26	406	591	22815	9526	832
Secteur privé				756	379	
Enseignement secondaire Qualifiant						
Secteur public	10	233	303	11786	5064	547
Secteur privé				126	53	

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

VII.2.Formation professionnelle :

VII.2.1. Secteur public

Pour ce qui est de la formation professionnelle dans le secteur public, l'effectif total des élèves en formation durant l'année scolaire 2014-2015 a été de1865.Les filles ont marqué une présence timide, leur part a été de 9.3% seulement. Des mesures en faveur des filles devraient être envisagées.

Elèves en formation par niveau et sexe
Secteur Public 2014-2015

Niveau	Total	dont féminin
Spécialisation	277	3
Qualification	1201	94
Technicien	213	91
Technicien spécialisé	174	86
Total	**1865**	**274**

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

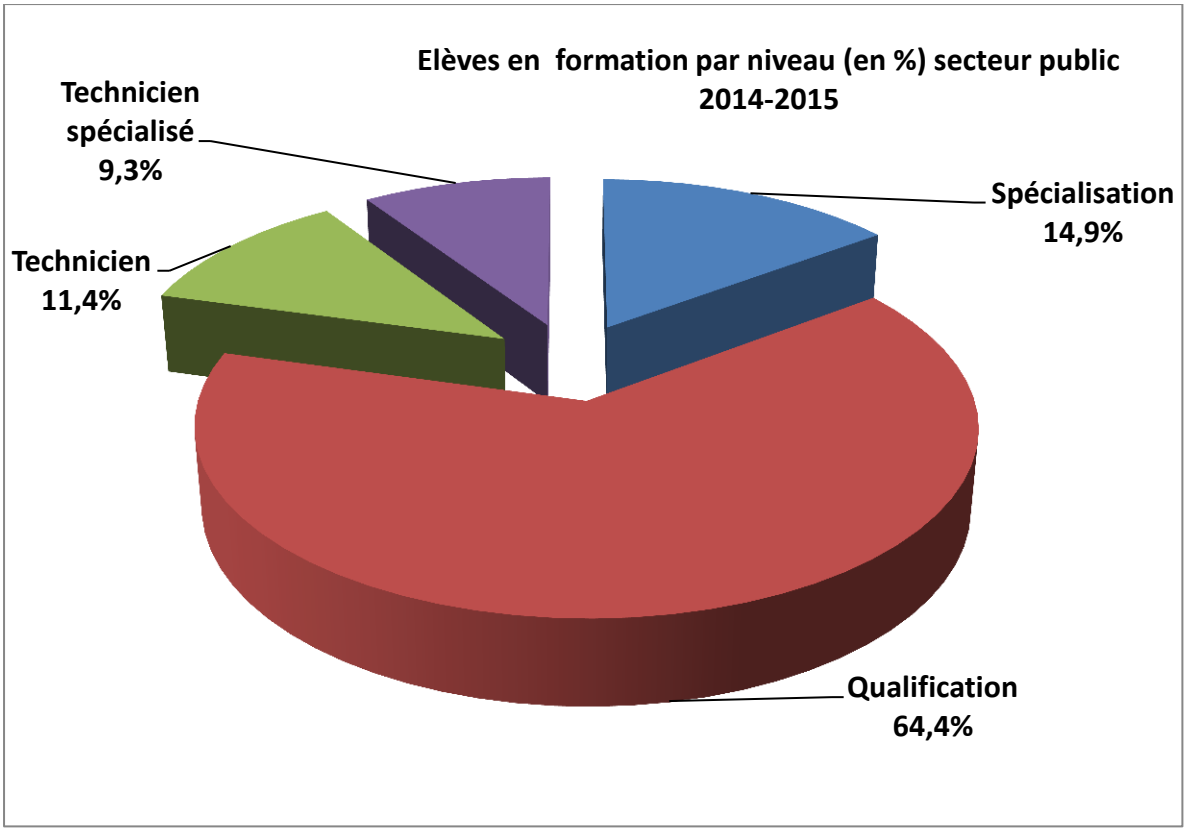

VII.3. Santé

VII.3.1 Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire publique de la province de Fquih Ben Salah se compose en 2014 de 48 établissements répartis comme suit :

- Un hôpital général
- 5centres de santé urbains
- 42 centres de santé ruraux et dispensaires ruraux

L'hôpital général a une capacité d'accueil de 45 lits et a accueilli en 2014,4708 patients avec une durée d'hospitalisation de 11011 jours.

VII.3.2. Personnel médical

L'effectif des médecins de la province s'élève à65 dont 22 exercent dans le secteur public et 43 travaillent pour leur propre compte. Les chirurgiens dentistes sont au nombre de 16 dont 1 seulement fait partie du personnel du secteur public.

Quant aux nombre de pharmacies, il est de 109 unités à traves le territoire de la province.

VII.3.3. Programmes sanitaires

Le ministère de la santé a mis en place plusieurs programmes sanitaires dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Dans le cadre du programme national de suivi pré et post natal destiné à suivre les femmes enceintes durant leur grossesses et après l'accouchement, 11344 femmes se sont présentées pour se faire examiner pour la 1ère fois dont 6904 durant le 1er trimestre de grossesse. Le programmes a dépisté 1310grossesses à risque et a dispensé 11085 examens postnatals. Le nombre d'accouchements enregistrés en 2014a été de 8262 dont 95 césariennes. Le nombre de mort-nés, officiellement déclaré, a été de 58 cas. Le programme national de la planification familiale a concerné en 2014, 80940 femmes dont 9397 pour la 1ère fois. Ce programme vise la préservation de la santé de la mère en permettant aux femmes d'accéder aux moyens de contraception qui leurs conviennent à planifier leurs grossesses. Il est à signaler que la pilule est le moyen le plus utilisé par la majorité écrasante des femmes (99%).

Principaux Indicateurs de la santé2014

Indicateur	Valeurs
Infrastructure sanitaire publique	
- Hôpital provincial	1
- Centres de santé urbains	5
- centres de santé ruraux	14
- Dispensaires ruraux	28
Nombre de lits (secteur public**)**	45
Nombre de médecins	**65**
- Public	22
- Privé	43
Chirurgiens dentistes	**16**
- Public	1
- Privé	15
Pharmaciens	**109**
Personnel paramédical public	**67**
Nombre d'entrée aux hôpitaux publics	**4708**
Nombre de journée d'hospitalisation	**11011**
Nombre d'accouchement	**8262**
- dont césariennes	95
Nombre de mort nés	**58**
Grossesses surveillées	
- Consultations prénatal	28916
- Consultations post-natal	11085

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

Le programme national d'immunisation destiné aux enfants âgés de 0 à 11 mois lutte contre les maladies de la tuberculeuse, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole et l'hépatite. En 2014 plus de 12000 prises de chacun des vaccins précités a été administré aux bébés de la province.

VII.4. Justice

Le secteur de la justice marque sa présence dans la province de Fquih Ben Salah par un tribunal de première instance ainsi que par les juridictions de proximité notamment les centres et les arrondissements.

Durant l'année 2014, les activités du tribunal de première instance ont concerné 15770 affaires civiles et 12229 affaires pénales. Les affaires jugées se sont arrêtées à 21223 cas dont 11178affaires civiles. Quant aux affaires laissées en instance, elles se sont chiffrées à 6776 dont 4592 civiles.

Les centres judiciaires rattachés au ressort du tribunal de 1ère instance ont enregistré 3053 affaires dont 1354 ont été jugées et 1699 laissées en instance.

Les sections des juridictions de proximité rattachés au ressort de la cour d'appel Béni Mellal ont, de leur part, traité 1083 affaires dont 474 ont été jugées et 609 ont été reportées.

Les sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires rattachés au ressort du tribunal de 1ère instance de Fquih Ben Salah ont enregistré 586 affaires dont 419 ont été jugées et 167 laissées en instance.

Notons par ailleurs que la province de Fquih Ben Salah abrite un Centre d'Observation et de Rééducation (C.O.R) à destiné à la sauvegarde de l'enfance. Durant l'année 2014, quelques 224 mineurs ont été accueillis par le centre suite aux jugements émis à leurs égards par les instances judiciaires locales ou nationales.

Activités des instances judiciaires de la province 2014

Catégorie de juridiction	Type d'affaires	
	Civiles	Pénales
Tribunal de 1ère instance		
- Affaires enregistrée	15770	12229
- Affaires jugées	11178	10045
- Affaires en instance	4592	2184
Centres judiciaires		
- Affaires enregistrée	2087	966
- Affaires jugées	764	590
- Affaires en instance	1323	376

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

VII.5. Activités culturelles et loisirs

Le domaine socio-culturel de la province de Fquih Ben Salah compte 3 maisons de jeunes, 3 foyers féminins et 3 jardins d'enfants et un centre de formation professionnelle féminine. En 2014, les participants aux maisons de jeunes ont été de 15227 jeunes, les foyers féminins ont fourni leurs services à 280 bénéficiaires et le centre de la formation professionnelle Féminine a formé 336 participantes.

En ce qui concerne les infrastructures sportives, La province dispose de 3 terrains de football, 2 terrains de hand-ball, 1terrain de volley-ball, une piscine et9centres socio sportifs de proximité.

Equipements et activités culturelles2014

Installations	Valeurs
Maisons de jeunes	
-Nombre d'établissements	3
-Nombre de participants	15227
Foyers féminins	
- Nombre de foyers	3
- Nombre de cadres	5
- Nombre de bénéficiaires	280
Centre de la Formation Professionnelle Féminine	
- Nombre de foyers	1
- Nombre de cadres	6
- Nombre de bénéficiaires	336
Jardins d'enfants	
-Nombre d'établissements	3
-Nombre de bénéficiaires	240
Installations sportives	
-Terrains de foot- ball	3
- Terrain de Hand-ball	2
- Terrain de volley-ball	1
- Piscine	1
- Centres socio sportifs de proximité	9

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

VII.6. ENTRAIDE NATIONALE

Les activités du secteur de l'entraide nationale sont orientées vers la satisfaction des besoins de la population en situation de précarité : femmes, enfants, vieillards, handicapés…Le secteur gère dans ce sens, au niveau de la province, 5 Etablissement de protection sociale dont le nombre de bénéficiaires est de 631personns et 16 centres d'éducation et de formation professionnels fréquentés par 544 stagiaires. Le secteur contribue aussi à la préscolarisation en recevant 598enfants dans 8garderies.

Structures et activités de l'entraide nationale

Année 2014

Etablissement	Nombre d'établissements	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadreurs
Centres d'éducation et de formation	16	544	23
Etablissements de protection sociale	5	631	83
Garderie d'enfants	8	598	18
Fédération El Youssoufia des associations des personnes ayant un handicap moteur	1	20	-

Source :Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

CHAPITRE VIII
SECTEURS PRODUCTIFS

VIII.1. AGRICULTURE ET ELEVAGE

VIII.1.1. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique au niveau de la province. Les céréales constituent la culture dominante ; ils ont occupé, durant la campagne 2014-2015, 161,9 mille hectares des surfaces cultivées contre 89,1 milles hectares pour les autres cultures à savoir les légumineuses, les cultures maraîchères, les plantations fruitières...

La production céréalière, qui reste étroitement liée aux conditions climatiques, a atteint 4,6 millions de quintaux enregistrant un rendement (Qx/ha**)**de l'ordre de 32,9 pour le blé dur,29,3 pour le blé tendre et22,5 pour l'orge.

Les cultures des agrumes et d'olive ont occupé respectivement 12,8 et 12,4 milles hectares avec une production respective de 2376,8 et 437,3 mille quintaux.

La production des cultures maraichères a été de 2854,9 mille quintaux sur une surface de 7,4 mille hectares. Quant à la production des cultures fourragères, elle s'est estimée à 21078 mille quintaux sur une surface de 40 mille hectares.

Concernant les cultures industrielles, leur production a été de 7922 milles quintaux sur une surface de 11,8 mille hectares

Durant la campagne 2014-2015, la province Fquih Ben Salah a occupé la 1ère place au niveau de la région Tadla-Azilal dans la production des céréales, des cultures maraichères, des cultures industrielles et des cultures fourragères.

Surface cultivée et production des principales cultures
Campagne agricole 2014-2015

Cultures	Surface cultivée (en 1000 ha)	Production (en 1000 Qx)
Céréales	**161,9**	**4564,8**
- Blé dur	**14**	**460,9**
- Blé tendre	**114,4**	**3350,6**
- orge	**33,5**	**753,3**
Légumineuses	**1,9**	**29,8**
Cultures maraîchères	**7,4**	**2854,9**
Cultures industrielles	**11,8**	**7922**
Cultures oléagineuses*	**0,7**	**4,7**
Cultures des agrumes	**12,8**	**2376,8**
Cultures des rosacées	**2,1**	**476,3**
Cultures des oliviers	**12,4**	**437,3**
Cultures fourragères	**40**	**21078**

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

* Il s'agit du sésame

VIII.1.2. Elevage

Dans la province de Fquih Ben Salah, l'élevage constitue l'une des principales occupations des habitants du milieu rural. Le cheptel de la province a compté, en 2014, un nombre assez important estimé à 565 mille têtes. Les ovins a constitué la principale composante avec 333 mille têtes, suivie des bovins avec 205 mille têtes et des caprins avec 27 mille têtes.

De nombreuses campagnes d'insémination artificielle, de dépistage et de vaccination sont effectuées annuellement dans le but d'améliorer le rendement dece cheptel et legarder en bonne santé.

Effectif du cheptel
Année 2014

Espèce	Nb.de tête (en milliers)
Ovins	333
Bovins	205
Caprins	27
Total	565

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

Durant 2014, le nombre d'abattages contrôlés a atteint 55597 têtes dont 42% sont des bovins, 35% des ovins et 22,9% des caprins. La quantité de viandes issues des abattages contrôlés a été de 4544,1 tonnes. Cette quantité se répartie par espèce comme suit: 90% pour les bovins, 7% pour les ovins et 3% pour les caprins.

Nombre d'abattages contrôlés et quantité de viande rouge (en Tonne) Année 2014

Espèce	Effectif	Quantité inspectée	Quantité saisie	Quantité destinée à la consommation
Bovins	23365	4101	2,8	4098,2
Ovins	19491	304	0,5	303,5
Caprins	12734	138	0,03	137,97
Camelins	7	1,1	-	1,1
Total	55597	4544,1	3,33	4540,77

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

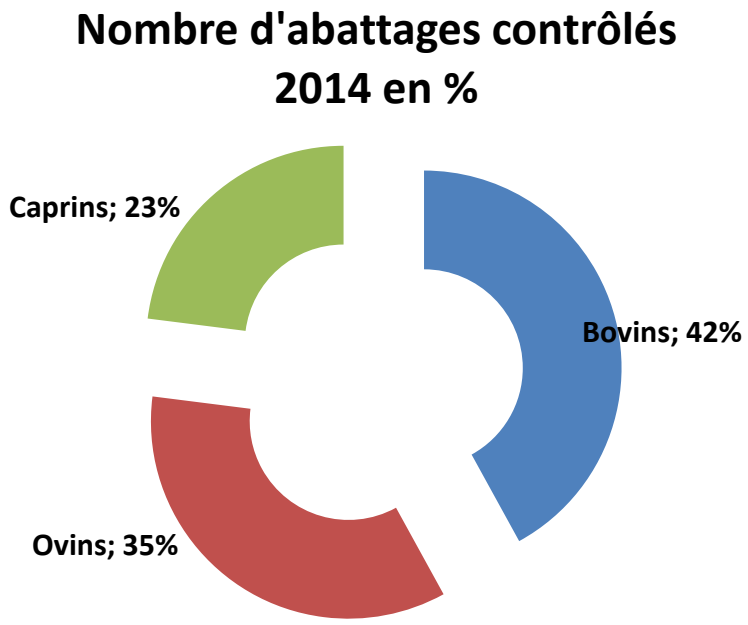

VIII.2. Industrie, Mines et artisanat

Etant donné la création récente de la province de Fquih Ben Salah(en 2009), le dispositif d'enquêtes statistiques sur le secteur industriel continuent de présenter les grandeurs industrielles provinciales de Fquih Ben Salah intégrés avec celles de la province de Béni Mellal. Animé par le souci d'informer au mieux le lecteur, on a jugé commode de présenter, dans ce chapitre, les grandeurs régionales afin de donner une idée, même agrégée, sur le tissu industriel dont celui de la province fait partie.

VIII.2.1.Industrie de transformation

Concernant l'industrie de transformation, les Données publiées par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie en 2013 indiquent que le nombre d'unités industrielles recensées en 2011 s'élève à 325, soit 4% du total national. Ces établissements ont réalisé 1% de la production industrielle nationale, 1% du chiffre d'affaire industriel national, et 1% des investissements. Quant au nombre d'emplois industriels permanents générés, il s'élève à 5.135, soit 1% de l'effectif industriel national.

Grandeurs industrielles par province

Province	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires 10^3 Dh	Production 10^3 Dh	Effectif d'employés permanents	Frais de personnel 10^3 Dh	Exportation 10^3 Dh	Investissement 10^3 Dh
Béni Mellal-Khénifra	325	2 986 290	3 210 670	5 135	189 135	4 969	166 789
Khouribga	101	695110	687372	898	36053	2300	4356
Azilal	27	88 684	88 155	221	4363	-	-
Béni Mellal et Fquih ben Salah	181	1 999 408	2 232 055	3 608	136 669	2 669	162 433
Khénifra	16	203 088	203 088	408	12 050	-	-
Maroc	8 018	419 022 039	387 673 369	550 000	35 357 596	108 653 441	26 175 680

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

L’industrie dans la région de Béni Mellal-Khénifra est essentiellement axée sur la transformation des produits agricoles dont la province de Fquih Ben Salah se classe à la tête des cinq provinces de la Région. De ce fait, le tissu industriel se trouve lié,d’une part, à la mise en valeur agricole des terres aussi bien irriguées que bour et aux performances des agriculteurs d’autre part.

La valeur ajoutée réalisée par les entreprises de la Région s'est estimée à plus de 24,5 milliards de dirhams, dont 73% est générée par les secteurs agro-alimentaire et celui du textile et cuir.

Répartition du chiffre d’affaire selon les provinces

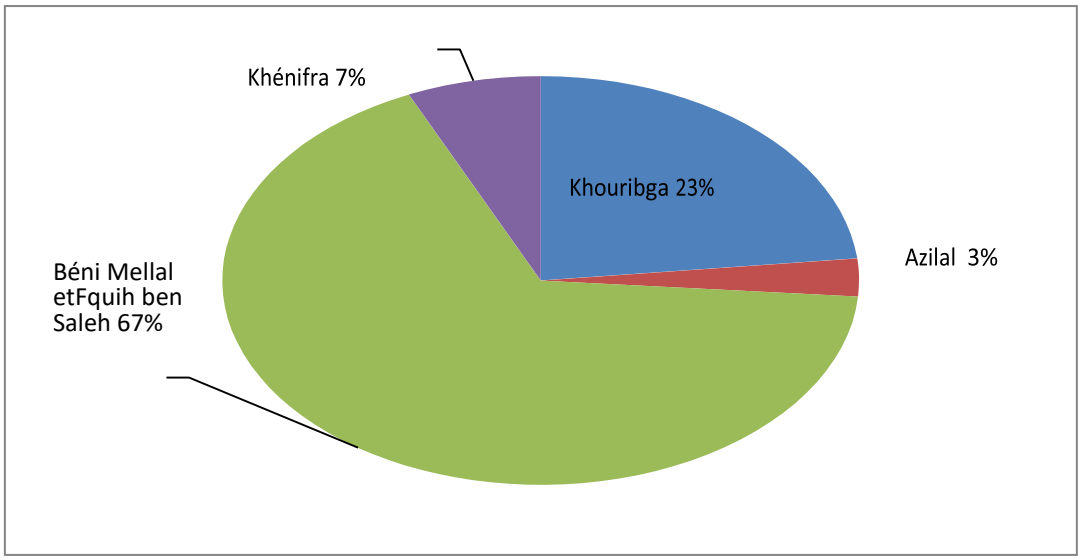

Le tissu industriel est marqué par une nette concentration dans les deux provinces : Fquih ben Salah et Béni Mellal (plus de 56% des entreprises industrielles) suivie de la province de Khouribga qui en concentre 31% et par suite Les trois provinces de Béni Mellal,Fquih ben Salah et de Khouribga contribuent à hauteur de 90% au chiffre d’affaires industriel de la Région.

VIII.2.2 . Mines

La Région de Béni Mellal-Khénifra est caractérisée par la richesse de son sol en ressources minières grâce à sa structure géologique variée constituée par des couches formées durant les ères géologiques : Crétacé Supérieur, Paléocène et de l'Eocène. Ces formations géologiques attirent des investissements dans les activités d'extraction des minerais.

Les gisements de phosphates, dont la gestion est assurée par l'Office Chérifien du Phosphate (OCP), constituent la principale richesse souterraine régionale. Les gisements régionaux renferment 2/5 de la réserve nationale tandis que la production représente 67% de la production nationale. Elle est réalisée en totalité sur les territoires des deux provinces à savoir Fquih Ben Salah et Khouribga.

Le secteur minier est représenté aussi au niveau de la région, en plus du phosphate par d'autres richesses minières :

- Le Zinc dans la province d'Azilal avec une production moyenne de 1500t/an
- Le sel dans la province d'Azilal avec une production moyenne de l'ordre de 2.000T/an
- Autres gisements miniers importants dans la région et dont les principaux gisements se trouvent dans les provinces de Khénifra : la barytine, le plomb, le zinc et le pyrophyllite, la fluorine, le fer, l'antimoine, l'argent, le cuivre, le manganèse…

En plus de ces gisements, la Région compte quelques 259 carrières actives produisant différents matériaux de construction, matières premières pour les poteries et les briques et le marbre.

La province de Khénifracompte à elle seule plus de 99 unités, Khouribga en compte 93 et Azilal, 17.

Répartition des carrières selon les provinces

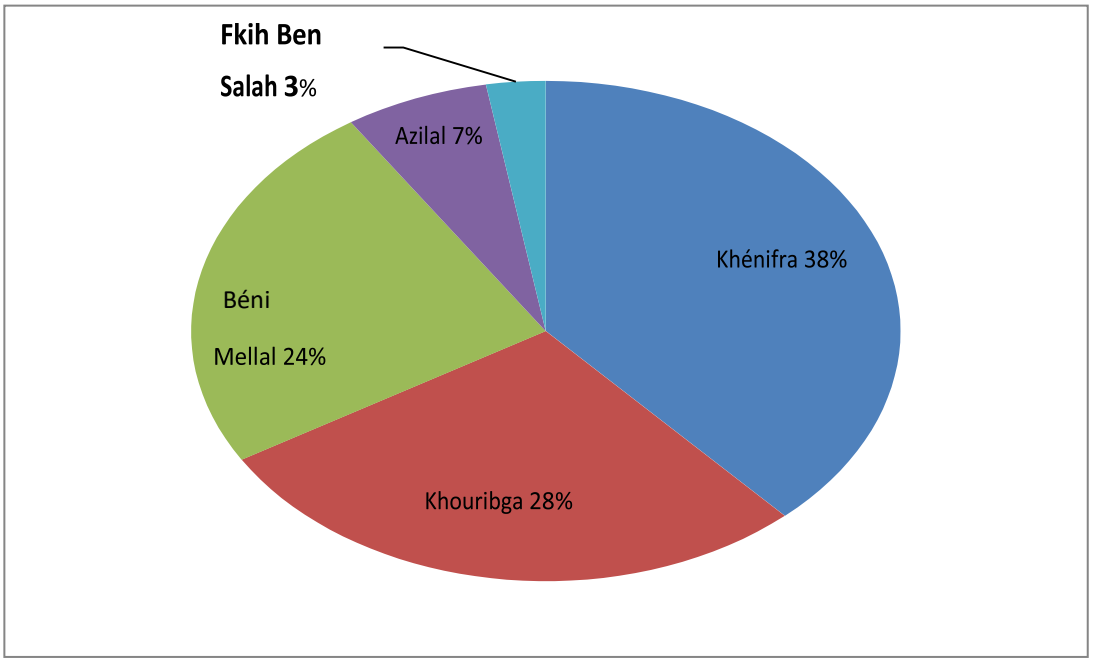

VIII.2.3. Artisanat

En 2014,quelques 55 coopératives regroupant 1162artisants dans la poterie, la menuiserie, le tissage, la couture, la tannerie ont été actives dans la province de Fquih Ben Salah.

Il contient de signaler que la contribution économique du secteur artisanal Régional reste assez modeste par rapport aux potentialités de la Région. A titre d'exemple, la ville de Béni Mellal a affiché, en 2013, une proportion de 1% du chiffre d'affaires national de l'artisanat d'art à fort contenu culturel, alors que les autres villes de la Région ont affiché des pourcentages beaucoup plus bas. En effet, Malgré l'abondance des matières premières : laine naturelle, argile de bonne qualité et d'essences forestières variées, on n'a pas pu développer d'un artisanat propre à la Région.

Le seul produit qui s'impose comme un concurrent fort et a un rayonnement national est le tissu Bzioui sous ses différentes formes vu la qualité de son tissage et de son armurerie traditionnelle.

VIII.3. Tourisme

L'infrastructure touristique de la province, en 2014, est composée de 3 unités dont 2 hôtels classés et un relais touristique avec une capacité d'hébergement totale de 107 lits dont 73 lits dans les hôtels classées.

Concernant les nuitées enregistrées durant 2014, leur nombre a atteint 9853 dont 50% par les hôtels classés. La durée moyenne de séjour est de 1,5 jour et le taux d'occupation n'a pas dépassé en moyenne les 25% : 19% dans les hôtels classés et 39% dans le relais touristique.

Infrastructure touristique Année 2014

Désignation	Nombre	Capacité en lits	Nuitées touristiques
Hôtels Classés	**2**	**73**	**4962**
- 1 étoile	1	37	2943
- 2 étoiles	1	36	2019
Relais touristique : (classé)	**1**	**34**	**4891**
Total	**3**	**107**	**9853**

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

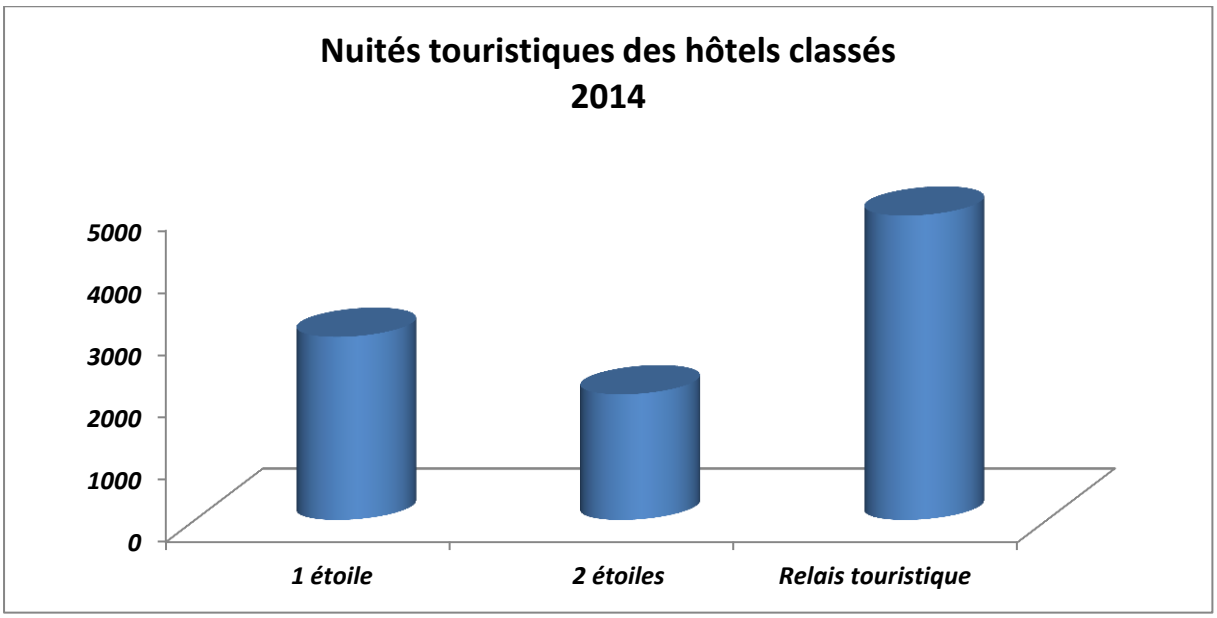

CHAPITRE IX
INFRASTRUCTURES DE BASE

IX.1. TRANSPORT

IX .1.1. Réseau routier

La province de Fquih Ben Salah dispose, jusqu'à fin 2014, d'un réseau routier de longueur de 650,2Km.82,6% des routes de ce réseau, soit 537 km sont revêtues. Le réseau routier provincial revêtu se compose comme suit :62% de routes provinciales, 25% de routes régionales et 13% des routes nationales. Il est à noter que le réseau provincial revêtu représente 1,3% du réseau national des routes revêtues.

Réseau routier par type (en Km)
Année 2014

Type	Revêtues	Non revêtues	Total
Routes nationales	**70**		**70**
Routes Régionales	**135**		**135**
Routes Provinciales	**332**	86	**445**
Total	**537**	**113,2**	**650,2**

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

La densité du réseau routier provincial (nombre de km de routes revêtues / 100 km^2) est de 21,1 ce qui dépasse de loin le niveau national qui n'est que de 5,8.

IX.2. Electricité

La distribution de l'électricité dans la province est assurée par l'Office National d'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE).En 2014, la consommation de l'énergie électrique basse tension a atteint prés de 170 millions de Kwh dont 74,6% sont destinés aux ménages. Quant à la consommation en moyenne tension, elle a été de 124,45 millions de Kwh .

Consommation d'énergie électrique
2014

Type de Tension		Consommation en millions Kwh
Basse tension	Mode de consommation	
	- Ménages	126,88
	- Eclairage patenté	15,2
	- Eclairage administratif	3,25
	- Eclairage public	15,7
	- force motrice industrielle	7,03
	- force motrice agricole	1,99
	Total	170,05
Moyenne tension		124,45

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015

IX.3. Eau

IX.3.1. Production, Consommation et distribution de l'eau potable

Au niveau de la province de Fquih Ben Salah, C'est l'Office National d'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) qui assure la distribution de l'eau potable en plus de la Régie Autonome intercommunale de la Distribution d'Eau et d'Electricité (la RADEET) qui gère la distribution de l'eau au niveau des trois municipalités : Fquih Ben Salah, Oulad Ayad et Souk Sebt. Durant 2014, L'ONEE a produit 24290,1 milliers de m^3 et a distribué 2296,4 milliers de m^3 .Le nombre de ses abonnés a atteint le chiffre de 16014 dont 98% sont des particuliers.

IX.4. Construction

Vu l'importance que revêt le secteur de la construction dans le tissu économique du pays, le Haut Commissariat au Plan mène de façon permanente l'opération des statistiques de construction auprès des toutes les municipalités du Maroc.

En ce qui concerne la province de Fquih Ben Salah on a recensé, durant l'année 2014, quelques 716 autorisations de construire délivrées par les trois municipalités de la province. Le nombre prévu de logements s'est arrêté à 1489 et le nombre prévu de pièces à4513.Quant au montant d'investissement prévu il s'est élevé à230 millions de DH.

Principales grandeurs de construction
Province Fquih Ben Salah
Année 2014

Grandeurs	Valeurs
Autorisations de construire	**716**
Nombre de logements	**1489**
Nombre de Pièces	**4513**
Total surface bâtie (en m^2)	**69698**
Total surface de plancher (en m^2)	**209296**
valeur prévue (en1000 DH)	**229958**

Source : Annuaire Statistique de la région Tadla-Azilal 2015